



Bulletin municipal



BULLETIN D'INFORMATIONS N°68
DÉCEMBRE 2018





Parole de Maire

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE LORS DE LA COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

« Nous ranimons aujourd'hui ces tristes années de guerre, en nous réunissant pour fêter ensemble le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

La guerre de 1914/1918 s'éloigne, et ceux qui l'ont faite, ceux qui l'ont connue, nous ont quasiment tous quitté.

Elle est devenue un chapitre de notre histoire après avoir été la tragédie d'un peuple.

Permettez-moi afin de mieux comprendre ce drame de vous rappeler quelques chiffres terribles :

Ces quatre années de guerre ce sont :

- 18,6 millions de morts, dont 9,6 millions de militaires et 9 millions de civils.
- 21 millions de blessés.

Pour la France, ce sont :

- 1,4 millions de morts, soit 2.5% de sa population
- 4,2 millions de blessés.
- 1,1 millions d'invalides et 70 000 amputés.

Et pour Lagnes, qui a payé un lourd tribut dans cette guerre, ce sont 48 jeunes lagnois qui sont morts au combat, tous reconnus "Morts pour la France", soit 5% de la population lagnoise de l'époque. Que sera ce souvenir dans un proche avenir ? Nous devons aujourd'hui nous poser la question.

A ceux qui pensent que les commémorations ne sont plus d'actualité, je répondrai simplement que tous les acteurs de la révolution française sont morts et que nous célébrons encore et toujours le 14 juillet.

Les monuments aux morts existent non seulement en mémoire de ceux qui ont défendu notre pays, mais aussi parce qu'ils nous rappellent sans cesse la barbarie des guerres et le bonheur de la paix. Ils sont là pour témoigner qu'il ne faut pas grand-chose à un pays, aussi civilisé soit-il, pour décider la mort de la moitié de ses jeunes et balayer les efforts de paix de plusieurs générations. Encore de nos jours, regardons simplement autour de notre hexagone et réfléchissons. Autriche, Italie, Brésil, Allemagne, Norvège et plus encore. Ces pays voisins ou plus lointains, sont en train de tomber dans les méandres de l'obscurantisme et du fascisme.

Soyons vigilants sur le devenir de notre Europe, n'oublions pas qu'inévitablement elle aura de plus en plus de poids sur les décisions des pays qui la composent.

Nous sommes légitimement fiers d'avoir fait l'euro, pourtant, l'Europe était déjà en marche avant 1914.

Elle s'appelait "l'Union Latine" et déjà, de nombreux écrivains, intellectuels et diplomates, sentaient monter dans les opinions le profond désir des peuples d'enterrer une

bonne fois pour toutes les querelles, et de se servir du progrès de la technique et des sciences pour fabriquer un peu de bonheur. Quel désastre et quelle aberration de vouloir aujourd'hui faire marche arrière.

Bien avant ce terrible conflit, Victor Hugo a dit : « Une guerre entre les pays d'Europe est une guerre civile ». La soif d'union était un fait mais le conflit mondial l'a retardée.

Lors de cette grande guerre, il y a eu les tranchées et le spectacle de cette horreur quotidienne, permanente et renouvelée. Mais les poilus ont parlé. Ils ont témoigné de ce qu'ils avaient vu, ils ont dit ce que les images filmées par les services de propagandes avaient soigneusement évité de montrer.

Lors de l'offensive du Chemin des Dames, ils ont parlé de cette colline bleue prise sous le feu des mitrailleuses allemandes, couverte des cadavres de nos soldats.

Ils ont forgé des images simples, naïves et brutales comme l'expression : "Donner des coups de pieds aux culs", qui voulait dire "monter à l'assaut en marchant sur un monceau de morts et de copains mourants", les obligeant à poser leurs pieds sur le dos et sur les fesses de leurs camarades.

Ceux qui ont vécu cela faisaient partie de notre famille, ils sont inscrits sur ce monument, ils sont 48 jeunes lagnois à avoir subi ce drame. Ils étaient de simples français en tout point identiques à nous-mêmes.

Ils étaient seulement nés à la mauvaise période.

Il ne s'agit donc pas simplement de commémorer la gloire, le courage ou l'héroïsme. Il s'agit de se souvenir de la souffrance des nôtres, de la souffrance de leurs pères, de leurs mères, de leurs veuves et de leurs enfants, et du malheur aveugle de ces années qui frappa presque tout le monde.

Il s'agit aussi d'éduquer, de prévenir, de répéter et de réveiller sans cesse les esprits pour faire comprendre à tous, et partout, que la guerre n'est pas une belle aventure. Et même si cela doit se faire autour d'un monument aux morts.

Le 11 novembre et le 8 mai sont des dates importantes pour rafraîchir les mémoires.

Qu'elles soient à jamais vivantes dans nos calendriers, dans nos communes, dans nos pensées et dans nos âmes pour nous éviter à jamais un troisième jour férié de cette nature. »

Le Maire, Robert DONNAT.





Vie de la commune



Réunions du Conseil Municipal

Séance du 26 juin 2018

Sous la présidence de Monsieur Robert DONNAT, Maire.

Présents : GRILLI MICHEL, LEROUX JEAN-PIERRE, MILESI VÉRONIQUE, CLAUZON CHRISTIANE, BRUNET/TRAVERSO NOËLLE, TAULEMESSE EMILIE, ECH CHAFAI MARIE-HÉLÈNE, DE VALENCE GEORGES, RODENAS ANTOINE, DINGLI JEAN-PIERRE.

Absents et excusés : SILVESTRE Claude a donné pouvoir à DONNAT Robert.

MAURIN Yves a donné pouvoir à GRILLI Michel.

CUREL Nicolas a donné pouvoir à CLAUZON Christiane.

SONEGO Karine a donné pouvoir à DINGLI Jean-Pierre.

Absent : CHAVRIER Christian.

Mme FONQUERNIE Anne.

Mme BUGEL Nathalie.

Le Quorum est atteint.

Secrétaire de séance : MILESI Véronique.

Le procès-verbal de la séance du 13 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

N°40-2018-VENTE D'UN BATIMENT COMMUNAL- Quartier St Joseph

Vu la délibération N° 73.2017 en date du 10.11.2017 relative à la vente d'un bâtiment communal- quartier St Joseph avec terrain attenant à Madame DELATTRE pour une superficie de 517 m2 pour un prix de 100 000 €

Vu que ce bâtiment recevra la nouvelle pharmacie.

Considérant que des modifications doivent être apportées sur les biens à vendre afin que le compromis soit signé chez Maître TASSY/KELCHER.

La vente projetée portera sur le bâtiment y compris l'auvent en limite.

Vu qu'une servitude de passage doit être créée entre les deux bâtiments existants. De plus, une servitude de stationnement d'une place doit être également constituée. La société MDI, futur acquéreur de l'autre bâtiment voué à un pôle médical, sera autorisée, pour la sécurité, à poser des bornes-butoirs en limite sud du futur bâtiment de Mme DELATTRE (au dessous de l'auvent).

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces précisions et sur les servitudes projetées qui seront mentionnées sur l'acte notarié.

Vu le plan présenté,

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE l'exposé de Monsieur le Maire, ACCEPTE la constitution d'une servitude de passage entre les deux bâtiments et la servitude de stationnement d'une place, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la promesse de vente chez maître TASSY-KELCHER, Notaire à LAGNES et tout document se rapportant à ce dossier.

N°41-2018 - DONATION A LA COMMUNE D'UNE PARCELLE CADASTREE SECTION A N°1291-COMPLEMENT D'INFORMATION

Vu la délibération en date du 12 mai 2017 relative à la donation à la commune d'une parcelle de terrain sise à Lagnes quartier St Véran, cadastrée section A N° 291.

Vu que les propriétaires en indivision ont souhaité faire un don de cette parcelle à la commune.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable que la commune prenne en charge les frais de donation nécessaires à ce don.

Vu que les frais concernent la famille de Paul Gérard et s'élèvent à un montant estimé à 800 € et des frais éventuels de procurations estimés à environ 400 €.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, EMET un avis favorable pour prendre à charge ces frais.

N°42-2018 - AVIS SUR ARRET DE PROJET DU SCOT DU BASSIN DE VIE CAVAILLON, COUSTELLET, L'ISLE SUR LA SORGUE.

Vu le Code des Collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment son article L. 143-20,

Vu le dossier complet du projet de SCOT du bassin de vie de Cavaillon, Coustellet, l'Isle sur sa Sorgue arrêté par délibération du Comité syndical le 16 avril 2018,

Considérant que la commune dispose de trois mois après transmission du projet de SCOT pour rendre son avis sur celui-ci,

Vu la présentation du dossier, le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, EMET un avis favorable sur le projet de SCOT du bassin de vie de Cavaillon, Coustellet, l'Isle sur la Sorgue.

N°43-2018 - REPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES 2017-2018.

Vu qu'un enfant résidant sur notre commune a fréquenté en 2017-2018, l'école élémentaire de CAVAILLON en classe U.L.I.S.

Vu que dans le cadre de la répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques, la commune de Lagnes doit signer une convention avec la commune de CAVAILLON. Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

N°44-2018 - FONDS SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT

Ce financement a pour objet d'attribuer des aides à des personnes en difficulté leur permettant d'accéder à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir, pour le règlement des dettes locatives ainsi que des factures d'eau, d'EDF et de GDF.

L'Appel de fonds 2018 est calculé en fonction du nombre d'habitants de la commune et établi comme suit :

FSL : 0.1068 €

Energie : 0.1602 €

Eau : 0.1602 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE Monsieur le Maire à verser la participation au profit du fonds Unique de Solidarité pour le logement (F.S.L) 2018.
 Soit FSL 0.1068 € x 1654 habitants = 176.65 €
 Energie 0.1602 x 1654 habitants = 264.97 €
 Eau 0.1602 x 1654 habitants = 264.97 €
 Soit un total de 706.59 €

N°45-2018 -FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES- ANNEE 2018

Ce financement a pour objet d'attribuer des aides à des jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

L'appel de fonds 2018 pour les communes de 0 à 2000 habitants s'élève à un forfait de 200 € par an.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE Monsieur le Maire à verser une participation forfaitaire de 200 € au profit du Fonds d'Aide aux Jeunes.

N°46-2018 - FONDS DE CONCOURS 2018

Vu la délibération en date du 05 avril 2018 de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse attribuant à la commune de LAGNES un fonds de concours 2018, d'un montant total de 43 698 € : 20 000 € en fonctionnement et 23 698 € en investissement.

Vu les modalités et les conditions du versement du fonds de concours,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les projets d'investissement et de fonctionnement et de solliciter le fonds de concours 2018 pour les projets définis dans le tableau ci-après :

Désignation des opérations subventionnées par LMV	Dépense subventionnée	Taux %	Subvention de LMV 2018
Subvention d'investissement			
N°1/ Travaux bâtiments et voirie	47 396 €H.T.	50%	23 698 €
SOUS-TOTAL	47 396 €H.T.	50%	23 698 €

Subvention de fonctionnement ANNEE 2018			
Divers travaux	40 000 €H.T.	50%	20 000 €
SOUS-TOTAL	40 000 €H.T.	50%	20 000 €
TOTAL GLOBAL	87 396 €H.T.	50%	43 698 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, SOLLICITE le fonds de concours 2018 pour les projets définis ci-dessus.

N° 47-2018 - CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS- JOURNEE DU 04 JUILLET 2018

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'une sortie des membres du conseil Municipal d'enfants de Lagnes est prévue le 04 juillet 2018 sur Marseille : Visite du Conseil Régional, Déjeuner à Notre Dame, Traversée en bateau pour visite du château d'IF, avec le Conseil Municipal des jeunes de Goult.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait souhaitable que la commune prenne en charge tous les frais de transport, sorties, visites et déjeuners de cette journée pour le Conseil Municipal des enfants de Lagnes et leurs accompagnateurs.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, DONNE UN AVIS FAVORABLE à la prise en charge de la totalité des frais de la sortie du Conseil Municipal d'enfants de Lagnes et des accompagnateurs sur présentations des justificatifs.

N°48-2018 - RAPPORT ANNUEL 2017 SERVICE ASSAINISSEMENT

Vu le rapport annuel du délégataire 2017, service de l'assainissement (collectif et non collectif) établi par le délégataire SUEZ Eau France - Agence Vaucluse.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE le rapport annuel 2017.

N°49-2018 - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE CABRIERES D'AVIGNON ET LES COMMUNES DU PERIMETRE DU SECTEUR D'AFFECTATION OU CARTE SCOLAIRE DU COLLEGE "VALLEE DU CALAVON" POUR LA PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES CHARGES SUPPORTEES PAR LA COMMUNE DE CABRIERES D'AVIGNON DANS LE CADRE DE LA GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU COLLEGE DU CALAVON

Par arrêté préfectoral en date du 28 septembre 2017, Monsieur le Préfet de Vaucluse a clôturé la procédure de dissolution du syndicat intercommunal Collège du Calavon, a constaté sa dissolution et a prononcé la répartition de l'actif et du passif.

Vu le projet de convention présenté qui a pour objectif de définir les modalités de participation des communes signataires de la présente convention au remboursement des charges supportées par la commune de Cabrières d'Avignon dans le cadre de la gestion des équipements sportifs du collège "Vallée du Calavon".

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS 2018 :

Le tirage au sort des personnes a été effectué à partir de la liste générale des électeurs de la commune.

N° 419 bureau 1 - MANCEAU Amélie Laurence Véronique

N° 063 bureau 2 - BILIATO Coralie Anaïs Alicia

N° 559 bureau 2 - TORRECILLAS Philippe Simon

INFORMATIONS DIVERSES DU MAIRE QUESTIONS DIVERSES :

Infos diverses du Maire

- Les travaux du local technique ont repris. Une zone de containers enfouis est prévue.
- L'étude sur l'aire de loisirs est en cours.
- Les constructions sur la nouvelle zone d'habitation (1ere tranche) vont prochainement démarrer. M. le Maire déplore la longueur des procédures qui ralentit le projet.
- Un administré demande à la commune la cession d'une parcelle d'environ 500m² de garrigue non-construisible qui lui permettrait d'accéder plus aisément à son terrain et aux parcelles adjacentes. Le conseil émet un avis favorable, M. le Maire est chargé de la négociation.

Questions diverses

- Mme TAULEMESSE demande pourquoi il n'a pas été possible d'organiser une autre soirée pour la fête de la musique. M. le Maire répond que la date officielle de cette fête est le 21 juin, et qu'il n'est pas possible, pour des raisons de responsabilité, d'accorder de dérogation.
- Mme TAULEMESSE demande pourquoi la mairie ne s'est pas occupée de trouver un lieu d'accueil pour les forains durant la fête votive. M. le Maire répond que la commune ne dispose pas de terrain disponible, que le Comité des Fêtes en a été informé de longue date.
- Mme TAULEMESSE déplore les retards récurrents des bus scolaires à destination du collège du Calavon. M. le Maire répond qu'un courrier doit être rédigé par les parents d'élèves, qui seront soutenus par la mairie auprès du prestataire.
- M. DINGLI demande s'il est prévu de nettoyer l'ancien terrain de foot pour prévenir tout risque d'incendie. Oui répond le maire, un débroussaillage est prévu.
- M. DINGLI demande si les drones sont autorisés à survoler les habitations. M. le Maire répond que leurs propriétaires ne sont pas soumis à une demande d'autorisation, et qu'il n'existe pas de réglementation spécifique.
- M. DINGLI demande si le jugement sur la non-conformité d'un local sur la commune a été rendu. Non répond le maire, pas encore.

Le Conseil Municipal rend hommage à Mme Vicari, dont le départ à la retraite est proche, et qui assistait à sa toute dernière réunion du Conseil Municipal, après 31 ans passés au service de la collectivité.

Séance du 28 septembre 2018

Sous la présidence de Monsieur Robert DONNAT, Maire.

Présents : SILVESTRE CLAUDE, LEROUX JEAN-PIERRE, MILESI VÉRONIQUE, CLAUZON CHRISTIANE, BRUNET/TRAVERSO NOËLLE, ECH CHAFAI MARIE-HÉLÈNE, DE VALENCE GEORGES, RODENAS ANTOINE, MAURIN YVES, CUREL NICOLAS, BUGEL NATHALIE, SONEGO KARINE, DINGLI JEAN-PIERRE.

Absents et excusés : TAULEMESSE Emilie a donné pouvoir à CLAUZON Christiane.

GRILLI Michel a donné pouvoir à SILVESTRE Claude.

Absent : CHAVRIER Christian, FONQUERNIE Anne
Le Quorum est atteint.

Secrétaire de séance : MILESI Véronique.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour la délibération suivante :

- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité avec le RGPD et la désignation d'un délégué à la protection des données pour LMV et les membres du groupement. Pas d'objection, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal de la séance du 26 juin 2018.

INFORMATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée de la décision N° 003/2018 en date du 20 juillet 2018 portant sur la signature d'une assurance "Dommages ouvrage" pour la construction des ateliers municipaux avec le cabinet PILLIOT de Aire sur la Lys (62) pour une proposition tarifaire calculée sur un coût prévisionnel de construction de 607 238, 70 € TTC à une cotisation dommages ouvrage de 6 040.21 TTC.

N° 050/2018 - CONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE-AVENANTS N°1 AU MARCHE MAPA :

Vu la délibération en date du 16.02.2018 N° 028.2018 portant sur le choix des entreprises retenues pour les travaux de construction d'un local technique.

Vu le permis de construire accordé PC 08406217S005 et le démarrage des travaux en date du 05 avril 2018,

Vu lors des travaux de terrassement, la présence d'une canalisation principale du réseau d'arrosage propriété du canal située sous le bâtiment projeté,

Vu l'obligation de déplacer le bâtiment projeté, sans modification de la conception générale du projet,

Vu le PC modificatif accordé le 01 juin 2018.

Monsieur le Maire rappelle que des travaux supplémentaires sont conséquents au déplacement de l'ouvrage et qu'il y a lieu de signer de nouveaux avenants. Cette plus-value globale s'élève à un montant de 47 793 H.T soit une augmentation de 10 % du montant initial du marché qui s'élevait à un montant de 448 198.92 € H.T.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à 2 voix contre (DINGLI - SONEGO), 1 abstention (DE VALENCE) et 12 voix pour, AUTORISE Monsieur le Maire à signer les nouveaux avenants avec les entreprises.

N°051/2018 - CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE-PERIODE 2017-2018-2019

Vu le courrier de Monsieur le Président du Conseil Départemental en date du 06 avril 2017 nous allouant une subvention de 192 000 € dont 19 200 € dispositif départemental patrimoine en Vaucluse au titre de la mise en place d'un contrat départemental de solidarité territoriale (CDST) pour la période triennale de 2017 à 2019.

Vu le projet du complexe sportif tranche 1 d'un montant prévisionnel de 556 234.00 € H.T.

Vu qu'une demande de subvention a été faite à la Région dans le cadre du FRAT 2018 et qu'il serait souhaitable de solliciter également pour ce projet la dotation Départementale de l'année 2017, 2018 et 2019 soit une subvention de 172 800 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le plan de financement prévisionnel pour l'année 2017-2018-2019.

N° 052/2018 - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET LE RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et le rapport d'activité 2017 de la collectivité. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et le rapport d'activité 2017.

N°053/2018 - INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL-VILLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DEMANDE le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil, DECIDE d'accorder l'indemnité de Conseil au taux de 100% par an, DEFINIT cette indemnité qui sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 et sera attribuée à Monsieur CORNILLE Michel à compter du 1^{er} octobre 2018.

N° 054/2018 - CREATION DE POSTE

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En raison d'un départ à la retraite d'un agent, il convient de créer un emploi, non permanent, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité. Le Conseil Municipal, à 2 Abstentions (DINGLI-SONEGO) et 13 voix pour, DECIDE la création d'un emploi d'un poste d'Adjoint administratif territorial 2ème classe, à temps complet, non permanent à compter du 1er octobre 2018, la modification du tableau des effectifs du personnel. Madame BUGEL Nathalie, assiste à la réunion et prend part aux délibérations suivantes :

N° 055/2018 - MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT D'ELECTRIFICATION VAUCLUSIEN

Par délibération en date du 03 septembre 2018, le Comité du syndicat du syndicat d'électrification Vauclusien a adopté la modification de ses statuts.

Conformément aux articles L 5211-17 et L 5211-18, Il appartient à chaque collectivité adhérente de se prononcer sur cette modification, dans un délai de 3 mois, à défaut de délibération dans ce délai, la décision est réputée comme favorable,

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des statuts modifiés, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DONNE UN AVIS FAVORABLE à la modification des statuts du Syndicat d'Énergie Vauclusien.

N°056/2018 - APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN CONFORMITE AVEC LE RGPD ET LA DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES :

Considérant que les communes qui le souhaitent peuvent s'associer avec la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse dans un groupement de commandes.

Il est proposé à l'assemblée le groupement de commandes pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des Données personnelles) et la désignation d'un délégué à la protection des données

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de la convention, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, ADOPTE la convention constitutive du groupement de commandes pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité avec le RGPD et la désignation d'un délégué à la protection des données entre LMV et les communes intéressées de la communauté d'agglomération, AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

Comme chaque année, la commune doit prendre connaissance du rapport d'activités de la Communauté d'agglomération, à laquelle la commune a délégué un certain nombre de compétences.

Le conseil municipal PREND ACTE du rapport d'activité 2017 présenté par la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

INFORMATIONS DIVERSES DU MAIRE :

- Les travaux du nouveau local technique se poursuivent, dans le respect des délais impartis
- Le projet immobilier suit son cours. Les cyprès en bordure de route vont être prochainement coupés. On s'oriente vers la création d'une supérette.
- On va bientôt procéder à l'aménagement de la parcelle acquise pour la création d'un nouveau cimetière, il ne reste qu'une dizaine d'emplacements dans les anciens.
- La rentrée des classes s'est bien déroulée, on compte 109 élèves à l'école élémentaire, 62 à l'école maternelle. Pas d'ouverture de classe en élémentaire ni de fermeture en maternelle. Monsieur le Directeur Départemental DASEN sera prochainement reçu par Monsieur le Maire.
- On travaille sur la mise en place du prochain conseil municipal des enfants, les élections auront lieu le 12 octobre.
- Les vœux du Maire seront décalés au mois de janvier.
- L'enquête publique portant sur la révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT) a pris fin le 24 septembre 2018.
- La cérémonie du 11 novembre devra tenir compte du caractère exceptionnel que revêt le centenaire de l'armistice de 1918. Une plaque commémorative sera dévoilée.

Séance du 09 novembre 2018

Sous la présidence de Monsieur Robert DONNAT, Maire.

Présents : SILVESTRE CLAUDE, GRILLI MICHEL, LEROUX JEAN-PIERRE, MILESI VÉRONIQUE, CLAUZON CHRISTIANE, BRUNET/TRAVERSO NOËLLE, TAULEMESSE EMILIE, ECH CHAFAI MARIE-HÉLÈNE, DE VALENCE GEORGES, RODENAS ANTOINE, MAURIN YVES, CUREL NICOLAS, BUGEL NATHALIE, SONEGO KARINE, DINGLI JEAN-PIERRE.

Absents et excusés : FONQUERNIE Anne a donné pouvoir à GRILLI Michel.

GRILLI Michel a donné pouvoir à SILVESTRE Claude.

Absent : CHAVRIER Christian.

Le Quorum est atteint.

Secrétaire de séance : MILESI Véronique.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour la délibération suivante :

- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité avec le RGPD et la désignation d'un délégué à la protection des données pour LMV et les membres du groupement. Pas d'objection, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2018.

INFORMATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- Monsieur le Maire informe l'assemblée sur la Décision N° 004/2018 en date du 10 octobre 2018 portant sur la mission de maîtrise d'œuvre : Etude VRD : Complexe sportif pour les prestations : Permis d'aménager et dossier loi sur l'eau pour le projet du complexe sportif. Le bureau d'études techniques ELLIPSE de Cavaillon a été retenu pour cette mission pour un montant de 9 000 € H.T.

N° 057/2018 - APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) tel que présenté et plus particulièrement sur le montant des attributions de compensation par commune.

RN°058/2018 - PRIME DE FIN D'ANNEE 2018 A L'ENSEMBLE DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE d'accorder à l'ensemble du personnel communal une prime de fin d'année qui sera incluse dans le traitement du mois de novembre au prorata du nombre de jours travaillés (sont exclus les jours de congés maladie ordinaire, longue maladie, longue durée et congés pour accident de service ou de trajet), que cette prime sera soumise aux cotisations IRCANTEC et URSSAF et dont le montant s'élèvera à la somme de 26 022 € pour l'ensemble du personnel communal.

N° 059/2018 - TARIFS DES DROITS ET REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Considérant que les collectivités territoriales peuvent délivrer, sur leur domaine public, des autorisations d'occupation temporaire,

Considérant qu'il convient de tarifier l'occupation du domaine public sur la commune de LAGNES,

Vu les multiples demandes d'occupations du domaine public permanents telles que le marché communal, les vendredis matin et l'installation de marchands ambulants, Il est nécessaire d'indiquer les différents tarifs instaurés

par le Conseil Municipal, qui seront réglés en début d'année à l'avance et qu'un contrat nominatif sera établi.

Le Conseil Municipal, par 15 POUR et 2 ABSTENTIONS, DECIDE de mettre en place la tarification suivante à compter du 01 janvier 2019 :

Droit de place Marché communal vendredis matin : 100 € à l'année (sans branchement électrique) et 150 € à l'année (avec branchement électrique)

Droit de place marchands ambulants 1 soir par semaine : 100 € à l'année (sans branchement électrique) et 150 € à l'année (avec branchement électrique)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats et tout autre document se rapportant à toutes les occupations du domaine public.

MISE EN PLACE DU REPERTOIRE UNIQUE ELECTORAL (REU)

La nouvelle réglementation devra être appliquée au 1^{er} janvier 2019. En séance publique, il a été recensé les Conseillers Municipaux prêts à participer aux travaux de la commission de contrôle de la liste électorale. LISTE MAJORITE : MAURIN Yves, TRAVERSO Noëlle. ECH CHAFAI Marie-Hélène, RODENAS Antoine. LISTE OPPOSITION : SONEGO Karine Emilie. DINGLI Jean-Pierre. Cette liste conforme aux conditions fixées par les articles IV.V. VI et VII de l'article 9 sera proposée à Monsieur le Préfet de Vaucluse.

INFORMATIONS DIVERSES DU MAIRE :

- Malgré les conditions météorologiques défavorables, les travaux de construction du nouveau local technique se poursuivent, les délais sont respectés.
- Les travaux d'urbanisation de l'ancien stade également, les cyprès ont été coupés, un piquetage effectué.
- Future zone de loisirs : la Région a donné son aval pour une subvention d'un montant de 80 000 € dans le cadre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT).
- La cloche sonnera à partir de 11h, durant 11 minutes, à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918. Une plaque commémorative sera inaugurée à cette occasion.
- Un avis de parution du bulletin municipal a été envoyé aux associations.
- Le comité des Fêtes organise un Marché de Noël le 14 décembre, sous la halle scolaire.
- Le Repas des Aînés (plus de 70 ans) aura lieu le 19 décembre au "Puits Fleuri".

QUESTIONS DIVERSES :

- La fibre : son déploiement se poursuit, dans les délais impartis.
- Mme CHAFAÏ témoigne des plaintes des riverains au sujet des déjections canines et des aboiements de chiens. Un rappel au civisme sera fait sur le bulletin municipal.
- Mme BRUNET déplore le stationnement anarchique des véhicules derrière le centre tertiaire, en direction de la crèche, qui provoque des situations dangereuses, alors que de nombreuses places de stationnement autorisé sont libres. Une partie de la chaussée est communautaire, la CALMV sera avisée.



Travaux

Local technique

Malgré les conditions météorologiques défavorables, les travaux de construction du nouveau local technique se poursuivent, les délais sont respectés. Les fondations du bâtiment ont été coulées, l'ossature métallique a été posée.



Déploiement de la fibre optique

V@ucluse Numérique, délégataire de service public (DSP) du Département, poursuit le déploiement de la fibre optique sur notre territoire. Dès que votre logement sera raccordable (dans le courant du 1^{er} semestre 2019), vous pourrez contacter l'opérateur de votre choix pour vous abonner à la fibre. L'opérateur vous expliquera la marche à suivre et prendra un RDV avec vous pour qu'un installateur mette en oeuvre le raccordement entre la rue et l'intérieur de votre logement. Un technicien installera une prise "fibre" à côté de votre installation existante, à l'intérieur de votre logement. La prise optique sera reliée à un boîtier optique situé en domaine public proche de votre logement. Le câble, de 5 mm de diamètre environ, empruntera le même passage que le câble cuivre existant actuellement.

Nouveau lotissement

Les premiers travaux de terrassement ont débuté : piquetage des parcelles, tracé des voies de circulation, réseaux, création de noues pour recueillir les eaux de ruissellement.

Réfection des peintures de la salle La Grange

La salle des fêtes et son hall ont entièrement été repeints par le service technique.

Embellissement du carrefour St Joseph

Les employés municipaux travaillent à l'aménagement du carrefour St Joseph. Des jardinières en pierre sèche accueilleront diverses plantations qui embelliront l'intersection.



La municipalité tient à signifier ici l'investissement des **agents techniques** dans les différentes missions qui leur sont confiées. Une équipe réactive dont le sens du service au public, le professionnalisme et le dévouement sont salués par les associations et les administrés.



La "Boîte à livres" de Lagnes

Après Cavaillon, Les Taillades, Maubec, Oppède, Lauris, c'est Lagnes qui a accueilli fin octobre la 6^e Boîte à livres du territoire de la communauté LMV. Le concept est simple : "La boîte à livres" est en accès libre et tout le monde peut l'ouvrir, y déposer un livre, en emprunter un provisoirement ou définitivement. Le but étant de partager avec d'autres lecteurs ses coups de cœur littéraires mais aussi de faire de la place dans sa bibliothèque ou encore de permettre à tous d'accéder gratuitement à la lecture. L'accès à la boîte est anonyme et gratuit. La boîte n'étant jamais verrouillée, elle est en accès libre 24h/24, 7jours/7. Le réseau des médiathèques intercommunales de LMV est en charge des Boîtes à livres. Bien que ces boîtes fonctionnent en toute autonomie, les bibliothécaires veillent tout de même à leur fonctionnement et s'assurent que la rotation des ouvrages ainsi que les dépôts soient réguliers. Ces Boîtes à livres sont fabriquées à partir de matériaux de récupération.



Bienvenue Karine !

Suite au départ de Mme VICARI, l'équipe des Services Administratifs a accueilli le 1er octobre un nouvel agent. Karine DUPRE a quitté avec sa famille sa région de Meurthe et Moselle pour venir s'installer en Vaucluse en juillet 2018. Karine possède une solide expérience, elle a travaillé durant 18 ans au service administratif de la ville de DOMMARTIN-LES-TOUL.

« Je ne regrette absolument pas mon choix » nous a-t-elle confié. Nous ne regrettons absolument pas le nôtre. Karine a tout de suite su s'intégrer à son équipe, et a rapidement mis ses compétences au service de notre collectivité.

Nous lui souhaitons la bienvenue à LAGNES et lui adressons tous nos vœux de réussite.

Nouvelle version du site de Lagnes



La commune de Lagnes a mis en ligne une nouvelle version de son site officiel : www.lagnes.fr

Ce nouveau site, que l'on a voulu plus fonctionnel, vous permettra un accès facilité aux informations et aux services. Vous êtes invités à l'utiliser sans modération !

L'équipe communication reste à l'écoute de vos **commentaires et suggestions** pour faire en sorte qu'il réponde au mieux à vos attentes. Bonne navigation !

Environnement et cadre de vie

Civisme : un peu d'effort !

La propreté, une affaire qui nous concerne tous. Détritus, déjections canines, vidage des poubelles... La propreté de la commune c'est l'affaire de tous. Si l'une des missions de la municipalité est de garantir la propreté de ses espaces publics, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles. Pour relever le défi d'un village propre, les efforts des services techniques doivent s'accompagner d'une prise de conscience collective et du comportement responsable de chacun.



Crotte alors !

De nombreux habitants du centre-village sont témoins et se plaignent du comportement de certains propriétaires de chiens qui, par désinvolture, laissent leurs chiens faire leurs besoins n'importe où, et qui surtout, ne ramassent pas. Rues, pas-de-porte salis par les déjections, massifs souillés, tel est le constat quotidien de ces habitants et du service municipal chargé de la propreté du village.

Nous rappelons à ces propriétaires de chiens peu scrupuleux qu'ils pourraient être verbalisés s'ils ne respectent pas la réglementation en vigueur. De même, les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que ceux-ci ne soient pas la source de dissensions et prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour l'entourage. Les **abolements répétés** peuvent devenir le cauchemar quotidien de tout un quartier...

Le collier anti-abolements peut être une méthode simple, inoffensive, peu onéreuse et efficace pour que votre chien n'aboie plus de manière intempestive pendant votre absence.



Il est tout aussi intolérable de trouver des ordures en tout genre au pied des colonnes de tri sélectif.

Si ces dernières sont pleines, vous devez vous rendre sur un autre lieu de dépose, mais en aucun cas ne devez laisser vos ordures sur le sol.

Nous faisons appel une fois encore au civisme de tous pour le respect de notre village et de notre environnement, mais aussi pour celui des personnels de la mairie et de la CALMV chargés de la propreté de notre commune.

Il nous appartient à nous, lagnois, de faire que notre village nous soit agréable.

Pour ce faire, **chacun d'entre nous, doit y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement, son quartier.**

L'article L632-1 du code pénal stipule : « est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux (...), si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation ».

Les poubelles : on n'y met pas n'importe quoi !

Vous le savez, la gestion des déchets pour une commune est particulièrement importante. Aujourd'hui, Lagnes propose des solutions adaptées pour gérer et traiter les déchets.

Le tri sélectif (Points d'Apport Volontaire), 4 déchetteries, dont une spéciale "déchets verts", une collecte des objets encombrants (se renseigner sur les dates d'enlèvement auprès du secrétariat de mairie : 04 90 20 30 19), des bacs roulants collectifs à ordures ménagères.

Or on découvre encore dans ces conteneurs des "encombrants", des objets divers qui n'ont rien de ménager : vieilles chaises, gravats, cartons, bidons...



Environnement et cadre de vie

Parc du Luberon : Zéro pesticide



Conformément à l'interdiction faite aux collectivités, à compter du 1^{er} janvier 2017, d'utiliser des produits phytosanitaires chimiques pour l'entretien de la voirie, des espaces verts, et des forêts communales, et en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Luberon, la Commune de Lagnes s'est engagée à appliquer scrupuleusement cette directive. Un pas de plus pour la protection de l'environnement et la préservation de notre ressource en eau.

Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF)

Un été 2018 chaud et peu venteux pour le Comité Communal des Feux de Forêt de Lagnes.

Une équipe composée de 17 bénévoles actifs qui a assuré 48 jours de permanence entre le 02 juillet et le 07 septembre.

Le 09 juin une journée de formation en interne très suivie a permis de revoir les règles fondamentales de fonctionnement.

Je tiens à remercier et féliciter tous les membres pour leur implication.

Je rappelle aux Lagnoises et Lagnois qui désirent donner un peu de leur temps pour préserver notre patrimoine forestier qu'ils sont les bienvenus.

Une réunion d'information aura lieu en début d'année.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter la mairie au 04 90 20 30 19 et de laisser vos coordonnées avant la fin janvier.

Le responsable, Claude SILVESTRE



Mémoire et patrimoine



Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

L'appel au rassemblement a bien été entendu puisque de nombreuses personnes étaient présentes autour du monument aux morts de la guerre de 14-18. Derrière les porte-drapeaux, le cortège est arrivé au son des cloches qui ont retenti à 11h, durant 11 minutes, tout comme le jour de l'Armistice, le 11 novembre 1918.

La cérémonie a débuté avec l'inauguration d'une plaque commémorative du centenaire offerte par l'**Association des CVR de Vaucluse et la section locale de l'ARAC**.

Puis M. le Maire a prononcé un discours en hommage aux victimes de la Grande Guerre.

La classe de CM2 s'est associée à la cérémonie en chantant une émouvante chanson de Florent Pagny : "Le Soldat", accompagnée à la guitare par Rémi STEICHEN, intervenant musique de l'école.

Claude SILVESTRE a fait lecture du message du Président de la République.

Le monument a été fleuri par la municipalité, le Conseil Municipal des Enfants, les associations patriotiques et le foyer du 3^{ème} Age.

Le Conseil Municipal des Enfants a procédé avec le Président des Anciens Résistants, Hubert VICARI, à l'Appel aux Morts, 48 jeunes victimes lagnoises qui nous ont offert de vivre en paix, dans nos familles, notre village, et notre pays.

La Marseillaise a été entonnée par tous les participants à l'issue de cette manifestation du souvenir, qui a suscité beaucoup d'émotion.

Les participants se sont retrouvés ensuite salle Jean Lèbre pour l'installation officielle du Conseil des Enfants.

S'en est suivie la distinction par M le Maire de M. Jérôme RUEL, Président de l'association des Combattants Volontaires de la Résistance (CVR), très engagé pour le devoir de mémoire, à LAGNES, dans tout le Vaucluse et les départements limitrophes.



Mémoire et patrimoine

Journée du patrimoine

Une belle matinée consacrée aux **CROIX ET ORATOIRES** de la commune, organisée à l'occasion de la **FETE DU PATRIMOINE**.

Ces petits édifices religieux avaient préalablement été rafraîchis et restaurés bénévolement par M. Jean-Paul PROST, passionné d'histoire et de patrimoine.

Ce dernier était présent pour partager ses connaissances sur l'histoire des oratoires et calvaires en Provence avec la vingtaine de personnes présentes.

Le maire de Lagnes a pu ensuite présenter et procéder à l'inauguration officielle d'une nouvelle venue dans le patrimoine du village : **la Croix de St Roch**.

Nous vous présentons dans notre dernier bulletin municipal l'histoire de la chapelle élevée à l'origine par les lagnois au XVIII^{ème} siècle sur la colline du Pieï en l'honneur du saint qui les avait miraculeusement préservés de la peste. Détruite, cette chapelle fut remplacée par un monument de pierre surmonté d'une croix.

Cette croix disparue, dont aucun de nos contemporains n'a le souvenir, a été remplacée par une nouvelle, de style contemporain, réalisée et offerte par M. Tayeb FLITI, de Lagnes.

Robert DONNAT a insisté sur le devoir que nous avons d'assurer la sauvegarde et la pérennité du patrimoine local, dans toute sa diversité.

La municipalité remercie encore Messieurs PROST et FLITI, ainsi que tous les participants.





Enfance et jeunesse



Maison d'assistantes maternelles



La MAM Doremy a fêté début novembre sa troisième année de fonctionnement. Après le départ à l'école de plusieurs "grands", de nouveaux "copains" ont rejoint la MAM, pour la plus grande joie d'Aurélien et Emeline. Leur quotidien est bercé par de nombreuses activités et différents temps de jeux. Et ceci, toujours dans la bonne humeur et la bienveillance. Pour rappel, les assistantes maternelles accueillent 8 enfants de 0 à 6 ans, les lundis, mardis, jeudis et vendredis au 34 impasse des amandiers.

Pour plus d'informations, vous pouvez les joindre au :
06 87 12 14 50 / 06 70 05 98 71 / 04 86 65 26 49



Conseil municipal des enfants

58 jeunes électeurs (les classes de CE2, CM1 et CM2) se sont rendus aux urnes le vendredi 12 octobre pour élire le nouveau Conseil Municipal des Enfants.

Parmi les 19 candidats, 8 ont été choisis par leurs camarades : Gilia CHABAS, Anthony FREDIANI, Emma GERARD-GRILLI, Tristan MACCARI, Andréa PAIN, Grégory QUINTAO (2^{ème} mandat), Louise RUELLE et Claudia SANCHEZ.



Le 9 novembre, les jeunes élus ont visité les locaux de la mairie, et rencontré le personnel administratif. M. le Maire les a reçus dans son bureau pour les féliciter, et leur expliquer leur rôle d'élus. Lors de cette toute première réunion, les enfants ont pu se préparer à la cérémonie de Commémoration du Centenaire de l'Armistice de 1918. Une mission importante pour les enfants qui doivent fleurir le Monument aux Morts et citer les 48 noms de famille des soldats tués au Front, lors de l'Appel aux Morts. Mission accomplie avec beaucoup d'application et de dignité le 11 novembre. Puis le Conseil Municipal des Enfants a été officiellement présenté par M. le Maire salle Jean Lèbre. Présentation durant laquelle furent remis aux 8 enfants une carte d'élus, et divers matériels de travail.





Enfance et jeunesse



Centre de loisirs

Un été mémorable au centre de loisirs de Lagnes !!!

Le Centre de Loisirs de Lagnes a ouvert ses portes du lundi 9 juillet au vendredi 10 août 2018, sur le thème de "L'Art Corporel", les enfants ont pu participer à plusieurs ateliers encadrés par des intervenants extérieurs, sans oublier bien entendu l'investissement, la créativité, et le travail formidable de l'équipe d'animation !!!

Grâce au travail considérable de chacun, la soirée événementielle du Centre (qui a lieu chaque fin d'été à la salle La Grange, pour valoriser les activités faites avec les enfants) a été une superbe réussite, un spectacle de qualité et surtout très riche en émotion !!!!

Petit clin d'œil à mon équipe et aux enfants pour la surprise finale, la chanson du centre de loisirs qui m'était inconnue jusqu'au Jour J : "La, La, La Lagnes". J'en profite donc pour dire un grand "Merci" et "Bravo" aux animateurs sans qui ce beau projet n'aurait pas pu aboutir : Florian, Charlotte (animateurs de 9/12 ans), Charly, Julie (animateurs de 6/8 ans) Lili, Alexia, Tristan, Cyndel, (animateurs des 3/6 ans), Manuel (polyvalent). Sans oublier les associations : Delta-Hip de l'Isle sur Sorgue pour l'Atelier Danse, Yasmine Benseba pour l'Atelier Comte Africain, et l'association culturelle Arte de Capoeira de l'Isle sur Sorgue pour l'Atelier Capoeira. En parallèle à ce projet nous avons eu des échanges avec le secteur jeunes de la gare "Projet Graff" avec l'intervention du coordonnateur enfance jeunesse du territoire Cédric Bernadotte, une belle fresque a été réalisée sur le mur de l'école primaire.

Un grand bravo aussi à notre cuistot "Léa" pour ses menus et goûters de qualité !!! Elle nous a régalez les papilles...

Pour finir je voulais également remercier les Mairies de Lagnes et Cabrières, l'association des parents d'élèves, les familles et leurs enfants d'avoir participé à cette soirée événementielle et de m'avoir témoigné d'aussi beaux remerciements ce soir-là, ainsi que pour l'intérêt que chacun porte pour le Centre de loisirs et surtout pour votre confiance. *J'espère a très bientôt pour de nouvelles aventures !!!*

La directrice, Elodie Lallemand

Chanson du centre été 2018

À Lagnes on s'amuse bien
Y'a le centre aéré
J'y vois tous mes copains
On y passe tout l'été
Le but c'est de faire la fête
De chanter à tue-tête
Notre objectif à nous c'est
Qu'jamais ça s'arrête

REFRAIN x2

La la la la Lagnes
Plein plein plein de copains
La la la la Lagnes
On on on y est bien

On va même parfois
Dans des sorties de fou
Notre directrice du cœur
Nous emmène de partout
D'ailleurs en parlant d'elle
Elle est vraiment trop cool
Elle est super trop belle
Et même un peu maboule

REFRAIN x2

Ne parlons pas de repas
De nos supers goûters
Je me lèche les babines
A chaque début de journée
Et pour ces dernières rimes
Ça sera un peu plus long
On parle de nos anims
Qu'on fait tourner en rond
Vous êtes génialissimes
Et faites des chansons
Et non ce n'est pas de la frime
C'est nous qui le chantooooons

REFRAIN x4



Enfance et jeunesse

Coordinateur enfance-jeunesse

Cédric BERNADOTTE, Coordonnateur Jeunesse pour les communes de Cabrières, Maubec, Oppède, Les Beaumettes et Lagnes évolue dans son parcours professionnel et ne renouvellera pas son contrat.

Cédric a beaucoup aidé les élus et les partenaires à construire le projet jeunesse de la collectivité. Son rôle de conseiller technique a été essentiel. La municipalité le remercie pour son travail.

La reconduction du poste de coordonnateur jeunesse dépendra de l'accord des 5 communes.

Noël des écoles

Comme chaque année, les enfants des deux écoles ont ou vont assister à un spectacle de fin d'année :

- **“LE NOËL DE LOUISE BOTTINE”**, par la Compagnie Coline, spectacle de marionnettes pour les 62 enfants de l'école maternelle le 3 décembre, cofinancé par la mairie et la coopérative scolaire

- **“BROCANTE SONORE”**, à l'Autre Scène de Vedène, pour les 108 enfants de l'élémentaire le 21 décembre, cofinancé par la mairie et la coopérative scolaire

La mairie a également contacté le Père Noël pour qu'il vienne gâter les enfants des écoles. Les enseignants lui ont soumis un choix de cadeaux.

Le père Noël a répondu favorablement à la demande et viendra en personne, le 21 décembre apporter un cadeau à chacun des enfants des deux écoles

Il leur offrira aussi un bon goûter.



Infos diverses

État civil

Naissances

LEMAIRE Gabriel Alain Armand, né le 22 mai 2018
LEMAIRE Augustin, Benoît Raphaël, né le 22 mai 2018
KHETTAB Louisa Halima, née le 17 août 2018
PRIN-DERRE Auxence Guillaume, né le 20 septembre 2018
SCHREIBER BENOIT DE COIGNAC Thémis Michèle Sylvie, née le 27 septembre 2018
DELATTRE Ambre Monique Linette, née le 29 septembre 2018

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux nouveaux nés.

Mariages

CHOISEL Jérôme Olivier Laurent et CONNAN Estelle Marie Aurélie, le 30 juin 2018
BRAIZAT Aurélien et VAUPRES Aurélie Véronique, le 30 juin 2018
WEISSGERBER Denis Bernard Pierre et LAUNAY Muriel Catherine Antoinette, le 4 octobre 2018

La municipalité présente ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Décès

JIMENEZ Emanuel, décédé le 31 mai 2018
KURBETZ Isabelle Madeleine, décédée le 13 juin 2018
LEMAIRE Gabriel Alain Armand, décédé le 27 juin 2018
BAIESI Jean-Pierre, décédé le 19 octobre 2018
CECCHETO épouse DONNAT Giorgetta, décédée le 27 octobre 2018

Sincères condoléances aux familles.



Les lagnois sont venus nombreux accompagner leur Maire aux obsèques de son épouse Josette.

Josette était très appréciée pour son enthousiasme, son dynamisme, sa générosité, son élégance.

Elle avait pour Lagnes un attachement profond. Après plusieurs années dans l'enseignement, elle a consacré beaucoup de son temps à la vie locale. Grande lectrice, elle a participé à la création de la bibliothèque de Lagnes, devenue aujourd'hui médiathèque.

Elle avait su motiver et sensibiliser les lagnois à la solidarité en créant l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles. Son engagement au sein du CCAS témoigne de son dévouement.

D'origine italienne, Josette animait gracieusement des cours d'Italien, depuis plusieurs années.

Elle était également l'un des membres les plus actifs de l'association des Vieux Vergers de Lagnes.

Sa disparition laisse un grand vide dans le cœur de ses proches et de ceux qui ont eu la chance de la connaître.

SMUR	15
POLICE SECOURS	17
GENDARMERIE DE ROBION	04 90 78 01 30
POMPIERS	18 ou 112 pour les portables
CENTRE ANTI POISON (Montpellier)	04 67 63 24 01
(Marseille)	04 91 75 25 25
DOCTEUR ARNTZ	04 90 20 31 34
<i>Prise de rendez-vous possible sur mondocteur.fr 24h/24 et 7j/7</i>	
PHARMACIE DE LAGNES	04 90 20 30 85
ECOLE PRIMAIRE	04 90 20 30 05
ECOLE MATERNELLE	04 90 20 28 41
MAIRIE DE LAGNES	04 90 20 30 19
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE	04 90 78 82 30
LA POSTE	04 90 20 23 74
TAXI	04 90 38 27 14 - 06 23 12 44 71
POLE EMPLOI	39 49

Infos diverses

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi - 8 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h

Mardi - 8 h à 12 h et fermeture au public l'après-midi

Mercredi - 8 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Jeudi - 8 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h

Vendredi - 13 h 30 à 18 h et fermeture au public le matin.

Permanence du Maire le lundi après-midi, sur rendez-vous.

Tél. 04 90 20 30 19

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés en 2003 doivent se faire recenser à 16 ans dans le courant du mois suivant leur anniversaire. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Démarche : Se présenter à la mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les personnes désirant s'inscrire sur la liste électorale auront jusqu'au lundi 31 décembre pour accomplir cette démarche, auprès de la mairie. Vous devez vous munir de votre carte d'identité en cours de validité, ainsi que d'un justificatif de domicile de plus de 6 mois.

Exceptionnellement le secrétariat de Mairie sera ouvert le lundi 31 décembre de 8h à 12h pour une permanence électorale.

PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL

Monsieur RESPAUD-BOUNY Architecte Conseil, se tient à la disposition du public en Mairie, une fois par mois, pour tous renseignements relatifs à l'Urbanisme. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.

HORAIRES DE LA POSTE

Lundi à mercredi 13h30-16h30, fermeture le jeudi, vendredi 14h00-17h00

DECHETTERIES INTERCOMMUNALES

L'accès y est gratuit sur présentation de la **Carte Pass déchetterie**, délivrée au siège de LMV. Présentez-vous avec un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et une pièce d'identité.

Horaires et jours d'ouverture			
	HORAIRES D'ÉTÉ du 15 février au 31 octobre	HORAIRES D'HIVER du 1er novembre au 14 février	Jours et période de fermeture
Déchetterie de Coustellet	Lundi et du mercredi au samedi 8h-12h / 14h-17h	Lundi et du mercredi au samedi 8h-12h / 14h-17h	Les mardis, dimanches et jours fériés
Déchetterie Mon espace vert	Mardi au Samedi 8h-12h / 14h-18h Dimanche de 9h à 12h	Mardi au Samedi 9h-12h / 14h-17h Dimanche 9h-12h	Les lundis Du 25 décembre au 1er janvier inclus
Déchetterie Puits des Gavottes	Lundi au samedi 8h-12h / 14h-18h	Lundi au samedi 9h-12h / 14h-17h	Les dimanches et jours fériés
Déchetterie de Mérindol	Mercredi 7h45 / 11h45 Samedi 8h30 / 12h30	Mercredi 7h45 / 11h45 Samedi 8h30 / 12h30	Les lundis, mardis, jeudis vendredis et dimanches, et jours fériés

Déchetterie du Puits des Gavottes
Chemin Dario
84300 Cavaillon
Tél. 04 90 76 10 58

Déchetterie de Mérindol
Service Technique, La Petite Garrigue
84360 Mérindol
Tél. 04 90 72 88 94

Déchetterie Mon espace vert
172 chemin du Vieux Taillades
84300 Cavaillon
Tél. 04 90 75 20 78

Déchetterie de Coustellet
Avenue du Tourail - Coustellet
84660 Maubec
Tél. 04 32 52 00 98

PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Didier BOLLING tient une permanence en mairie de Lagnes une fois par mois le 3^{ème} jeudi. Prendre rendez-vous au préalable au secrétariat de la mairie.

HORAIRES DE LA MÉDIATÈQUE COMMUNAUTAIRE

Mardi et Vendredi : 15 h à 18 h - Mercredi de 14 h à 18 h
Samedi : 10 h à 13 h - Tél. 04 90 20 27 88

ASSISTANTES MATERNELLES

PEYRON Stéphanie, 385 D24 vers Petit Palais - 06 07 56 01 35.
SEIGNIER Stéphanie, 164 chemin du Cou - 06 59 21 61 43.
TORRECILLAS Stéphanie, 107 route touristique de Fontaine de Vaucluse - 06 81 24 33 62.

**Maison d'Assistants Maternelles (MAM) DOREMY,
34 impasse des Amandiers**

DIAZ VICARI Emeline - 06 87 12 14 50

VAUPRES Aurélie - 06 70 05 98 71

CHAMBRES D'HOTES ET LOCATIONS SAISONNIÈRES

Les logeurs professionnels comme les logeurs occasionnels sont tenus de faire une déclaration à la mairie faisant état de la location dans les 15 jours qui suivent le début de celle-ci (article R.2333-51 du CGCT). Plus d'infos : <https://lmv.taxesejour.fr/>

OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants (appareils électroménagers et de chauffage, sommiers, matelas, etc..) sont collectés à domicile le 1^{er} LUNDI de chaque mois par les services techniques. Au préalable, s'inscrire au secrétariat de la Mairie au : 04 90 20 30 19.

Infos diverses



ENQUETE STATISTIQUE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'Insee en partenariat avec la DARES réalise entre le 1^{er} octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil qui vous lui réserverez.

JOBVAUCLUSE

Depuis le 1^{er} novembre, le site jobvaocluse.fr permet aux **allocataires du Revenu de solidarité active (RSA)** d'être mis en relation avec des **entreprises qui recrutent** dans leur secteur géographique. Cette nouvelle plateforme web a été créée par le Conseil départemental de Vaucluse.

Grâce à un code d'activation qui leur aura été transmis, les 15 000 allocataires du RSA de Vaucluse seront désormais en mesure de s'inscrire sur le site pour trouver une entreprise près de chez eux susceptible de leur proposer un emploi dans leur secteur d'activité.

En 2019, les associations pourront aussi utiliser le site jobvaocluse.fr pour trouver des bénévoles, le bénévolat est en effet souvent une première marche pour se réinsérer et retrouver un emploi.

www.jobvaocluse.fr



PERMANENCE D'ORIENTATION JURIDIQUE - NOTAIRES AVOCATS HUISSIERS

Les professionnels du droit Cavaillonnais proposent des permanences d'orientation juridique pour toutes les personnes demeurant sur le territoire de la Communauté Luberon Monts-de-Vaucluse.

Permanence accessible depuis le 1^{er} octobre tous les **lundis de 9h30 à 11h30 au CCAS de Cavaillon.**

Centre Actipole - Bât B

74 rue du Comtat - BP 70062 - 84302 CAVAILLON Cedex
04 90 78 03 45 - Sans rendez-vous

FOOD TRUCK A LAGNES

Tous les mercredis soirs depuis le 26 septembre, un commerce ambulant de type "Food-Truck" (camion restaurant) stationne sur la place de la Mairie.

Les Lagnois peuvent, de 17h30 à 21h30, acheter des burgers "maison" sur la commune.

L'Isle Ô Burgers

Tél. : 06 63 99 31 27



NOËL DES AÎNÉS

Le CCAS offre chaque année un colis de Noël confectionné spécialement par le CAT de la Roumanière de Robion à toutes les personnes âgées de plus de 80 ans non imposables sur le revenu (revenu n-1) et résidant sur la Commune. La municipalité proposera également aux retraités nés jusqu'en 1949, accompagnés de leur conjoints, une rencontre conviviale autour d'un bon repas. Cette journée se déroulera en présence du Maire et d'élus, au "Puits Fleuri" (Les Beaumettes). Environ 100 personnes sont invitées.





La vie associative



Les Vieux Vergers de Lagnes

Peu de répit depuis le mois de mai sur le beau site des Vieux Vergers de Lagnes (VVL).

- Un généreux entrepreneur de la commune, M. DINGLI, a offert et planté un bel olivier de variété "Aglandau". Par la même occasion, il a arraché quelques arbres morts et déplacé un figuier gênant pour l'installation du barbecue. Nous le remercions pour ce don et cette aide.
- En juin, les membres de l'association se sont retrouvés pour planter des "poivrons carrés de Lagnes" au centre du verger. Ces plants, offerts par la Mairie, ont bien produit.
- L'abri coupe-vent a été terminé et protégé contre les intempéries par une lasure.
- Comme prévu, un pique-nique a pu être organisé le 11 août. 30 personnes se sont retrouvées pour une soirée amicale favorable aux échanges.

Les VVL suscitent l'intérêt de nombreuses personnes :

- France-Bleu Vaucluse est venu sur le site pour faire découvrir aux vauclusiens la richesse de ce patrimoine fruitier local.
- Dans ce même esprit de découverte, les jeunes agriculteurs de Lagnes sont venus le 23 juin faire plus ample connaissance avec ce verger conservatoire.
- Dans le cadre des "sorties buissonnières du Parc du Luberon", les membres des VVL ont reçu le 16 octobre un groupe de 15 personnes accompagnées par un agent du Parc, M. NAHAL. Malgré la pluie, tous les participants ont pu découvrir les différentes variétés de pommes et de poires présentes sur le Verger. Ces moments sont toujours enrichissants.

Dès le mois d'octobre, la collaboration avec la classe de CE1/CE2 du village a repris.

- Les 28 élèves sont venus récolter et goûter : pommes, poires, grenades, jujubes, et quelques olives... tout en effectuant un exercice pédagogique de reconnaissance des arbres à partir de photos de feuilles d'arbres. Tous participent avec intérêt et joie à ces moments passés en plein air.
- Après la récolte, un "atelier-cuisine" s'est déroulé dans la classe à l'initiative de M. CROVARA (Mas des Grès) et de la professeure des écoles Mme VERDEAUX, aidés par des membres de l'association.

Les élèves ont préparé une compote de pommes, poires et raisins secs, qu'ils ont dégustée agrémentée de fromage blanc et de graines de grenades. Ils ont aussi été initiés à la préparation des "olives cassées" par M. TRAVERSO. Lors de ces activités, les enfants ont montré un grand enthousiasme. Merci M. CROVARA. Pour la première fois, cette année, 13 kg d'olives "aglandau" ont été récoltées. Des membres de l'association, invités par le Président des VVL, détenteur d'un moulin artisanal, ont pu assister à la trituration des olives et goûter à la première huile d'olive vierge extra du verger. Belle récompense que ces deux litres d'huile que nous pourrions déguster ensemble cet été !

En rédigeant cette page, nous avons eu de fortes pensées pour notre secrétaire, Josette, qui nous a quittés trop tôt... Dès le début de la création des Vieux Vergers de Lagnes elle s'était investie avec joie, dynamisme et énergie pour que ce verger soit "toujours beau".

Nous pouvons lui dédier ce proverbe africain : « Celui qui a planté un arbre avant de partir n'a pas vécu inutilement »... Elle avait participé à la plantation de tous les arbres des Vieux Vergers de Lagnes !



Le bureau, des VVL

La vie associative

Les Tréteaux de Lagnes

Une très belle année se clôt qui fait suite aux angoisses de 2017. Nos spectacles ont affiché une fréquentation moyenne sur l'année de 350 spectateurs par représentation. Spectacle après spectacle nous avons vu le public venir fidèlement, souvent porté par des textes dont l'abord n'était pas toujours évident et où les problématiques en jeu prêtaient à réflexion et échanges. C'est parfois sur des textes plus faciles que le public a été moins nombreux. Nous cherchons toujours à mieux connaître les attentes et les raisons des engouements ou des désaffections.

L'accueil de deux créations en avant-première du Festival d'Avignon a attisé curiosité et intérêt. L'originalité du spectacle "TZIGANE" a séduit un public qui découvrait une culture souvent discréditée et mal-aimée.

L'année s'achève sur une présentation de notre programmation à venir que nous voulons riche, diversifiée et d'une qualité reconnue. **Ainsi le 14 décembre, nous nous réjouissons de vous retrouver, salle La Grange à 18h30, pour vous présenter nos coups de cœur.**

Une programmation de 9 spectacles qui se promèneront de la salle La Grange, l'Auditorium, au Théâtre du PIEÏ et au domaine de BELAMBRA MOUSQUETY. Notre brochure vous donnera toutes les informations.

Le **17 Janvier** nous ouvrons la saison avec **"ADIEU MONSIEUR HAFFMANN"** qui a été gratifié de 6 nominations et 4 attributions de Molière en mai 2018. La pièce nous a tous touchés et nous attendions la conjonction propice des disponibilités de la troupe, d'une salle et de nos finances : c'est chose faite.

Le **13 mars** se produira à la salle La Grange le **Trio SKAZAT**, pour une balade musicale au cœur de l'Europe centrale. Bouleversant, festif et totalement réjouissant ! Ces musiques et chants se nourrissent de l'histoire de peuples nomades, contraints de réinventer en permanence leur culture tissée de déracinements et d'exodes.

Le **5 Avril** nous pourrions enfin accueillir **"LIVRET de FAMILLE"** que nous espérions depuis 3 saisons. Duel fraternel et fratricide sur les toits de Paris : un somptueux décor pour servir magiquement le jeu de deux acteurs remarquables : Christophe de MAREUIL, (déjà reçu dans "Prosper et George") et Guillaume DESTREM.

Enfin un clin d'œil jubilatoire avec une pièce de Sacha GUITRY où la pertinence des répliques corrosives n'a d'égale que l'à propos de l'humour et de l'ironie. Beaucoup de rire avec **"Faisons un rêve" le 17 mai**. Dernier spectacle de ce début de saison, avant d'aborder l'été et le plein air, avec **"Est-ce que j'ai une gueule d'ARLETY ?"** et **"CARMEN FLAMENCO"**.

Vous n'avez pas fini de découvrir nos surprises puisque l'automne offrira trois autres titres. Il sera temps d'en parler plus tard. En attendant L'équipe des Tréteaux vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et espère vous retrouver toujours plus nombreux pour partager le bonheur du spectacle vivant.



La vie associative

Comité de la Foire

La 10^{ème} édition de la "FETE DU PISTOU" proposée par le Comité de la Foire le dimanche 29 juillet 2018 a été cette fois encore une grande réussite.

Le vide-grenier qui ouvre les festivités a connu un record d'affluence avec plus de 100 exposants et a accueilli toute la journée de très nombreux visiteurs. Les traditionnels jeux, trampoline et château gonflable, installés en fin d'après-midi ont attiré comme toujours de nombreux enfants qui ont beaucoup apprécié ces animations.

La soirée a commencé avec un intermède musical proposé par le chanteur "GABRIEL" et l'apéritif offert par la Mairie a été servi dans une ambiance amicale et joviale. Puis ce fut l'heure de la **SOUPE AU PISTOU**, très attendue comme d'habitude, servie à une foule de convives toujours plus nombreux. La bonne ambiance de la journée a continué avec un show surprise présenté par "**FROUFROU FOLIES**" (Anaïs Vignassoules) et s'est prolongée tard dans la nuit avec une soirée dansante animée par "**LES APACHES**".

Nous tenons encore à remercier TOUS les bénévoles qui oeuvrent pour que cette magnifique journée puisse avoir lieu, sans vous rien ne serait possible. Prochaine édition le dimanche 28 juillet 2019. Nous vous donnons rendez-vous pour l'assemblée générale qui aura lieu dans le mois de janvier 2019.

A très bientôt.

Toute l'équipe du Pistou vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Dominique Pretin (secrétaire) - Contact :
Noelle Traverso-Brunet / 06 13 78 55 17



SOS Pile Poils

L'association SOS PILE POILS a fêté ses 1 an en octobre 2018 et autant vous dire que nous n'avons pas chômé. De nombreux animaux ont pu être sauvés puis adoptés via notre association, nous en ferons le détail lors de notre assemblée qui devrait se tenir fin janvier 2019.

Nous devons particulièrement remercier Mmes Emeline Diaz et Céline Briffa Goemine pour leur aide en tant que Familles d'Accueil car grâce à elles nous avons pu aider plus de petites boules de poils.

En 2019 nous avons le projet de construire une pièce pour accueillir les animaux qui seraient contagieux et qui nécessitent d'être isolés. Nous essayerons également de renouveler la journée d'adoption faite cette année à Pernes les Fontaines pour faire adopter un maximum de nos protégés.

Nous aimerions également trouver une personne supplémentaire dans le bureau qui prendrait plutôt en charge l'administratif et le suivi des adoptions dans leurs familles.

Nous voulons profiter de cet article pour rappeler aux personnes l'importance de la stérilisation des

chats car nous sommes surprises par le nombre de chats errants et sauvages sur la commune.

Si vous souhaitez nous aider vous pouvez adresser vos dons à l'adresse suivante : 92 impasse de la Garrigue 84800 Lagnes.

Si vous voyez un animal en détresse n'hésitez pas à nous contacter soit par mail : pile.poils@yahoo.com ou au 06 59 66 75 92.



La vie associative

Lagnes Danse

Besoin d'inspiration, de vous évader, de rêver un peu ?

Venez, partagez avec nous du bon son et surtout beaucoup d'amour pour la danse !

On vous propose des cours de Rock, danses de salon et Kizomba le mercredi soir et Salsa, Bachata, West Coast Swing le jeudi soir (salle des fêtes de Lagnes).

Cours accessibles à tous, débutants et différents niveaux d'enseignements. Nous proposons à nos adhérents et personnes extérieures différentes manifestations comme l'organisation régulière de nos "auberges espagnoles" (soirées dansantes gratuites où l'on partage des petits plats amenés par chacun), ou nos soirées dansantes de toutes sortes à petits prix et où toutes les boissons soft sont offertes.

Un semestre encore bien rempli pour notre association ! Les cours ont repris début septembre dans la bonne humeur.

Le 6 octobre nous avons lancé notre première soirée de la saison qui restera une soirée dansante inoubliable... Merci à nos amis danseurs qui nous suivent dans toutes nos soirées de folie ! Une ambiance du tonnerre garantie à chaque fois.

La soirée HALLOWEEN a eu cette année encore un très grand succès avec notre DJ "El Conquistador" qui nous régale chaque fois avec sa musique. Tous les petits monstres et grands monstres, sorcières et autres étaient au rendez-vous ce 31 octobre pour venir danser !

Nous sommes intervenus en maison de retraite pour apporter par nos démonstrations de danse un peu de gaieté dans le quotidien des résidents.

Nous sommes intervenus dans des pièces de théâtre au club Belambra.

Nous avons participé au forum des associations d'Oppède le 15 septembre et étions présents à celui de L'Isle sur Sorgue.

Le 24 novembre les bénévoles de l'association ont mis toute leur énergie au service du TELETHON : vente de bonbons en costume de clown, tombola, spectacle offert, repas dansant, tombola...

L'année dernière nous avons versé mille quatre cents euros au profit du Téléthon, nous espérons pouvoir faire mieux encore cette année.



L'association vous invite à participer nombreux à ses prochaines Animations :

- Soirée Saint-Valentin le 16 Février, animée par l'orchestre "Pianissimo"
- Soirée Pasta Party le 27 avril, animée par DJ Franck et Danièle
- Soirée toutes danses le 25 mai, animée par notre DJ El Conquistador

Et pleins de surprises à venir !!!

Notre assemblée Générale aura lieu le 19 juin 2019.

Nous remercions nos amis danseurs élèves et autres pour leur fidélité à nos cours et soirées, les Lagnois pour le bon accueil qu'ils nous réservent lors de nos différentes animations et la municipalité pour l'aide logistique qu'elle nous apporte. Sans oublier bien sûr tous nos bénévoles.

Nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2019

La vie associative

Calavon Football Club

La saison écoulée restera un souvenir très fort dans la mémoire de nos dirigeants et joueurs.

En effet après avoir obtenu le Label Jeunes Excellence et sa remise par la Fédération Française de Football, le palmarès de nos équipes est plus que satisfaisant : nos séniors 1 accèdent à la plus haute catégorie de notre District, la PHA, jamais atteint par nos villages. Les séniors 2 sont Finalistes de la Coupe Espérance et les U19 de la Coupe Grand Vaucluse. Les U17 échouent lors du dernier match, pour une montée en Ligue. Lors du tournoi du Jumelage à St Marcellin, nos équipes de jeunes remportent trois catégories sur quatre (la dernière nous finissons second), beaucoup de victoires pour nos U11 et U13 tout au long de la saison lors des tournois.

Notre travail de formation de nos jeunes ainsi que de nos éducateurs, est reconnu par nos instances.

Cette saison 2018-2019 notre club compte à nouveau près de 380 Licenciés. L'objectif de notre équipe Séniors est le maintien en D1 (PHA), et nous espérons le retour en Excellence de notre équipe U15.

En ce début de saison, nos jeunes sont allés encourager l'OM, sortie organisée par notre ami René.



D'autres manifestations sont au programme ces prochaines semaines :

- Vendredi 23 Novembre notre ami Daniel Georger viendra nous faire déguster le Beaujolais Nouveau ainsi que d'autres cuvées de sa production au siège du club, stade Jean Blanc aux Taillades
- Samedi 8 Décembre, grande soirée familiale, 1^{er} LOTO du club, à la salle du Moulin des Taillades
- Pour le Goûter de NOËL de nos jeunes pousses... UNE surprise !!
- Gâteaux des Rois
- Le 26 janvier 2^{ème} LOTO salle des fêtes le 26 janvier 2019
- 1^{er} MAI 2019 Vide-Greniers stade Di Meco à ROBION
- Pentecôte, nous recevrons nos amis de St Jean-d'Ardières- Belleville et St Marcellin pour le 30^{ème} Anniversaire (et oui déjà!) de notre Tournoi du Jumelage et de l'Amitié.

L'ensemble des membres de CALAVON FOOTBALL CLUB, vous souhaite de joyeuses fêtes et une très bonne année 2019.

Récréation sportive

Une nouvelle saison a commencé pour la Récréation, une association sportive, où l'on privilégie l'entretien physique et les relations humaines. Yoga, gymnastique pour le corps, rencontres, et sorties pour l'esprit et pour maintenir le bien vivre ensemble.

Les cours hebdomadaires ont repris depuis septembre.

Le gâteau des Rois est prévu le 11 janvier 2019. La date de la sortie salade dépend de la météo, mais est toujours proposée en février-mars. La sortie annuelle se déroulera le samedi 26 mai, elle devrait emmener les participants à Grasse et St Paul de Vence.

L'assemblée générale a reconduit la présidente Danielle Sarnette pour un nouveau mandat. L'association soutenue dans son action par la municipalité, prêt de salles, aide dans le secrétariat, a terminé 2017/2018 avec un léger excédent (397€). Comme dans toutes les familles, il y a de bons et de mauvais moments, la Récréation est un groupe qui se connaît depuis longtemps, et ils sont encore nombreux à avoir débuté au temps de l'Amicale Laïque, un état d'esprit et d'amitié particulier qui perdure toujours, font que lorsqu'un pilier de l'association disparaît, c'est toujours un moment de grande tristesse. Josette Donnat a toujours été là, avec sa bonne humeur et sa gentillesse, participant activement à la vie du groupe.





La vie associative



Groupe cyclotourisme lagnois

Pour le club l'année 2018 a traditionnellement commencée par sa RANDONNEE du mur de la peste. Randonnée VTT et pédestre, toujours aussi conviviale, participants toujours bien présents, enchantés de l'organisation, de l'ambiance, des nouveaux parcours.

Nous remercions tous les bénévoles et tous nos partenaires, pour l'organisation de cette 28^{ème} randonnée.

La galette des rois a bien été fêtée en janvier bien entendu, une soirée crêpes pour la chandeleur, nous avons terminé en juin par notre traditionnelle sortie en canoë avec un pique-nique et pour clôturer une très belle sortie nocturne sur nos sentiers.

Nous avons aussi bien pédalé !!!!!

Sortie à la journée dans le Luberon (40 km) et les Monts du Vaucluse. Un challenge pour les jeunes.

Et toutes les sorties le samedi de 14h à 17h.

Septembre est la reprise du club avec l'école VTT (septembre 2018 à juin 2019) ou nous comptons 30 jeunes de 11 à 17ans dont 4 jeunes filles et 13 encadrants : 3 moniteurs, 2 animateurs, 8 parents ou jeunes adultes. Nous avons fait notre 1^{ère} sortie à la journée le 24/11. Départ du château de l'environnement à Buoux pour arriver à Cabrières (27km). Pour la suite de l'année : challenge, sorties nocturnes, rando extérieure...

Nous vous rappelons que nous sommes avant tout un club de "routards" (vélo route), nous remarquons une certaine baisse sur nos licenciés route. Donc si vous êtes "routard" que vous roulez seul ou en groupe, que vous désirez nous faire découvrir vos randos, partager vos expériences, nous vous attendons au sein de notre club, adulte et jeune.

RENDEZ-VOUS 2019

29^{ème} Randonnée du Mur de la Peste

4 circuits VTT : 15 km très familial, 25, 35 et 45 km un peu plus techniques.

1 circuit pédestre balisé - Inscriptions salle la grange de 7h30 à 11h - Tarif : de 6 € à 9 €

Ravito au départ, sur le parcours, et grillade à l'arrivée.

Nous remercions encore tous nos bénévoles et partenaires pour le déroulement de cette belle randonnée.

Les membres du club et leur famille, vous souhaitent de passer, vous et votre famille de très bonnes fêtes de fin d'année, que 2019 vous apporte Joie, Bonheur et Santé.

A très bientôt sur nos routes et sentiers. Pour tout renseignement contactez : Cécile au 04 90 20 27 66.



Lagnes Musique Formation

L'Association LAGNES MUSIQUE FORMATION vous propose des cours particuliers adaptés à chacun :

- Des cours de guitare acoustique, électrique, guitare basse, avec Benjamin
 - Des cours de piano et synthétiseur, avec Sophie
 - Des cours de batterie classique et électronique, avec Vincent
- Ces cours sont ouverts à tous de 7 à 77 ans, pour tous niveaux, débutants, intermédiaires et avancés. Ils sont dispensés par des professeurs confirmés assurant un enseignement musical de qualité qui vous transmettront leur passion et leurs connaissances. Inscription année 2018-2019 toujours possible.

Tarifs : 200 euros/trimestre pour 10 cours individuels de 1h

100 euros/trimestre pour 10 cours de 30 mn ou 5 cours d'1h

Inscription : 20 euros/an pour les habitants de Lagnes - 30 euros pour les autres

Contact : lagnesmusiqueformation@gmail.com - 06 74 14 14 40

La vie associative

Restaurant scolaire “Goût et couleurs”

L'association Goûts et Couleurs, c'est la même équipe de bénévoles qui poursuit l'aventure :

- M. CHABRAND, Marc président
- Mme TAULEMESSE Emilie, présidente adjointe
- M. MEISSONNIER Cédric, trésorier et ses adjointes NARDINI Cyndie et GARCIN Anne
- Mme CALENDINI Laurence et ses adjointes BAGNOL Odile et ASCASO Carole.

Nous avons dû faire face cette année à un changement d'employé en cuisine suite au départ de Mr RANCOU. Après une période de transition assurée et effectuée par notre président et ancien cuisinier Mr Marc CHABRAND, notre choix s'est porté sur Léa PELLECUER engagée et motivée. Elle a très rapidement pris son poste de manière autonome et assure des repas de qualité pour nos enfants, grâce à l'aide indispensable de Nadège GOUIN et Guylaine GAFFET. Cette année, nous avons le plaisir de constater une hausse de la fréquentation de la cantine due à la suppression des TAP le vendredi. Pour autant les repas à thème sont toujours proposés, pour le plus grand bonheur des enfants avides de nouveautés. De plus, des produits issus de l'agriculture biologique sont de plus en plus présents dans leurs assiettes. Pour la première fois, nous avons eu le plaisir de vous proposer un repas sur le thème du Sud-Ouest afin de vous faire connaître la qualité de la cuisine que nous proposons chaque jour aux élèves des écoles maternelle et primaire. Cette soirée a rencontré un franc succès et a permis à chacun d'échanger autour d'un repas plein de saveurs.

Un grand merci à la Mairie, et son personnel présent à nos côtés sans qui rien ne serait possible.

Des questions, des propositions, des remarques ?

Contactez-nous à goutsetcouleurs.lagnes@gmail.com



Caramentran

Cette année nous avons tenu une fois de plus la buvette de la fête votive 2018 en compagnie du Calavon FC et de la Coopérative scolaire de l'école élémentaire de LAGNES, encore un grand cru cette année, toujours autant de monde au rendez-vous pour 4 jours de fête dans la joie et la bonne humeur. Le 15 Septembre, nous avons organisé pour la 1^{ère} année, la récré des Lagnois, avec de nombreux châteaux gonflables pour tout âge, un ventriglisse, pêche aux canards, ...

Pour cette première édition, une centaine de Bambins ont participé et s'en sont donnés à cœur joie.

Nous avons terminé la journée avec un apéritif offert, suivi d'un repas cochon à la broche animé par les Apaches.

Rendez-vous l'année prochaine pour une édition encore plus folle.

Date des événements à venir :

Caramentran : 9 Mars 2019, Thème : Voyage autour du Monde (les pays du monde). Comme chaque année nous encourageons les Lagnois à faire leurs chars, plus on est de fous plus on rit... il n'y a aucune taille réglementaire, seulement des tractions non motorisées. Cette année encore pour éviter les doublons de chars nous avons mis en place un responsable des chars. Son rôle est de signaler à un groupe de faiseurs de chars si son choix n'est pas déjà pris par un autre groupe, donc j'encourage les groupes à se manifester auprès de cette personne. Nous avons choisi quelqu'un de neutre en la personne de Geneviève RACHEX, Correspondante Vaucluse Matin.



La vie associative



Pause cartable

Encore et toujours au service de nos "petits écoliers" Lagnois, l'association Pause Cartable a eu le plaisir de remettre en cette rentrée scolaire 2018-2019 la somme de 4 600,00 € (soit près de 27,00 € alloué pour chaque enfant) aux directrices des écoles maternelle et élémentaire ;

Pour rappel, cet argent permet de planifier des sorties culturelles ou des achats utiles aux écoles avec une plus grande souplesse.

C'est ainsi que les membres de l'association se donnent cœurs et âmes dans l'allégresse afin de "vous" concocter des manifestations festives et familiales tout au long de l'année dont voici la programmation à venir :

Le SUPER LOTO est programmé pour le Dimanche 03 Février 2019 à partir de 14 h 00, **le VIDE GRENIER** prévu pour le Dimanche 02 Juin tout la journée, **le REPAS de FIN D'ANNEE** en association avec Goûts & Couleurs et sa soirée dansante animée au théâtre du Pieï, le 14 Juin 2019.

Un projet d'une soirée KARAOKE est en prévision courant fin du mois de Mars ainsi que la **VENTE de FLEURS** afin de fêter comme il se doit l'arrivée du Printemps. A suivre ?!

Pour avoir toutes les infos ou si vous souhaitez venir nous rejoindre dans cette folle aventure humaine :

 **Pause Cartable (profil facebook)**

 **Page Facebook : Association Pause Cartable**



Club Photo

Le club photo a repris ses activités en septembre avec beaucoup de projets de sorties, formations et événements à venir dans le village et aux alentours. Comme déjà proposé, vous pouvez toujours faire appel au club pour couvrir vos manifestations et/ou événements.

Une année bien remplie encore une fois, avec des expositions, concours, formations et sorties à thèmes. La 1^{ère} sortie était à Lagarde d'Apt, d'où nous avons de belles couleurs d'automne.

Un beau projet avec le parc du Luberon. Des sorties à venir sur l'hiver, les Vautours de Rémusat et autres, avec des formations tout au long de l'année.

Nos expositions sont itinérantes, du 14 Janvier au 15 février à Caumont sur Durance, puis à Maubec, aussi elles sont visibles à la Médiathèque de Lagnes.

Nous vous donnons rendez-vous pour le "Noël à Lagnes" afin de faire la photo de vos enfants avec le Père-Noël, et cette année notre exposition sera en images projetées, une nouveauté qui j'espère vous plaira.

Vous voulez faire partie de notre collectif de photo ?

Pas de soucis, contactez-nous par mail : clubphotolagnes@gmail.com - 06 11 23 16 36 - www.clubphotolagnes.fr

Antoine le président vous donnera les informations souhaitées.

Le club photo de Lagnes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Le président, Rodenas Antoine.

La vie associative

Bénévolivres

L'année écoulée s'est particulièrement bien passée ! Nous remercions chaleureusement les nombreux donateurs de livres, CD et DVD. Un grand merci également aux acheteurs nombreux et fidèles.

Bilan d'activités :

Nous avons réalisé 4 ventes dont 2 à la salle La Grange et 2 vide-greniers. Nous remercions sincèrement l'équipe technique de la Mairie pour son aide lors de l'installation à la salle La Grange.

Bilan financier :

Grâce aux recettes de ces ventes, l'association pourra offrir un spectacle à l'école maternelle et un autre à l'école élémentaire selon le choix fait par l'équipe enseignante. Compte positif pour cette année.

Bilan moral :

L'équipe des bénévoles reste inchangée pour l'année à venir et nous gardons une tendre pensée pour notre amie Josette DONNAT qui nous a quitté récemment.

Nous rappelons que les dons de livres se font sur rendez-vous, soit à la médiathèque de Lagnes au 04 90 20 27 88, soit chez Claire MICHEL ou 04 90 20 35 75.



Claire MICHEL, Présidente de l'association

Foyer du troisième âge "Li Bon Vivent"

Nous avons toujours autant de plaisir à nous retrouver les samedis après-midi à partir de 13h30 (heure d'hiver) pour des jeux de société : que ce soit des jeux de cartes, des jeux de chiffres, des jeux de lettres... sans oublier un jeu où nous sommes très forts : la blaguette... !!!!!

Quelquefois nous festoyons !... C'était le cas le samedi 3 novembre !

Nous avons vu arriver un beau gâteau d'anniversaire !

En effet, le 3 novembre, c'est le jour anniversaire de Hubert Vicari, c'est aussi sa fête !!!!!

Nous avons marqué l'évènement, tous ensemble, avec la présence d'Aurélié !

(Chut ! Vous ne le direz pas mais Aurélié porte très bien ses 99 ans et Hubert ses 93 !).



La vie associative

Atelier d'écriture

Les séances de "L'atelier d'écriture du Vallon de Combrès" sont animées par Marie-Noëlle PEURIERE, les participants sont des amateurs gais et sans prétention mais très motivés.

Elles se déroulent de la façon suivante :

Marie-Noëlle, l'animatrice nous propose un exercice "d'échauffement", ensuite, après l'échauffement, vient la rédaction d'un texte un peu plus conséquent, avec une consigne précise, que l'on est prié de respecter, ce qu'on ne fait pas toujours d'ailleurs..., le plus souvent en lien avec l'exercice d'échauffement du début.

En fin de séance, chacun lit son texte, ou pas s'il ne le souhaite pas, dans une grande écoute bienveillante, où les seules critiques peuvent être un conseil sur la concordance des temps ou une proposition de mot plus juste ou plus joli...

Vous aimez jouer avec les mots, les phrases, les expressions, laisser aller votre plume au gré de consignes, de thèmes fantaisistes ou poétiques et de votre imagination, ou vous avez envie de savoir si vous aimez, vous pouvez nous rejoindre :

Marie-Noëlle est bénévole, les ateliers sont gratuits, il suffit de s'acquitter de la cotisation à l'association "atelier d'écriture du Vallon de Combrès" d'un montant de 11 € et de se munir de papier, carnet, crayon, stylo et de laisser ses complexes à la maison.

Voilà pourquoi nous participons à l'atelier d'écriture :

ECRIRE

Un jour, j'ai osé pousser la porte de l'atelier d'écriture.

« Suis-je capable de mettre sur le papier mes idées, mes sentiments, mon ressenti devant un événement ? J'ai plein de choses à dire, mais de là à trouver les mots qui vont bien... »

Je me disais aussi : « écriture ? Vous plaisantez, je ne veux pas retourner à l'école ! » - Et pourtant, si c'était un plaisir ?

Voilà quelles étaient mes grandes interrogations.

Mais alors c'est là que l'inspiration est venue.

Autour de moi, une flopée de muses toutes plus originales les unes que les autres. Point de honte, point de retenue dans l'art d'exprimer la phrase qui touche et résume notre sensibilité.

Les mots venaient tous seuls, je n'en revenais pas, je m'épatais moi-même et les autres aussi m'épataient. Pourtant chacun était unique dans sa façon d'écrire :

Je veux écrire pour distraire un public,

Tu veux façonner, ciseler les mots à la façon d'un artisan

Il veut écrire pour se connaître un peu mieux,



Elle veut écrire en mémoire d'un être cher pour lui redonner vie,

Nous voulons écrire pour le plaisir de créer.

Vous voulez troussez une histoire avec sérieux ou pas, pour la partager avec d'autres.

Certains disent que l'on écrit pour comprendre.

J'ai compris que l'écrit vivait couché mais aussi debout dans nos têtes et nos cœurs. Il parle du passé et rêve du futur. Il est partout, riche, pauvre, drôle, nostalgique.

L'écrit ne s'efface pas, il laisse des traces.

Pas besoin de bouteille, le poète n'est pas toujours sur un bateau ivre. Pas besoin de sucreries, les mots nous cajolent, nous bousculent dans nos certitudes, nous interpellent dans nos pensées les plus intimes et nous invitent à partager une belle histoire.

Dans tous les cas, l'écriture est une offrande.

Elle nous permet d'apprendre de soi, d'apprendre des autres : l'écriture nous révèle.

J'ai alors été saisie de cette évidence : de l'atelier nous sortons consolés. Quelque chose s'est détaché de nous.

Si ce texte vous a parlé, si vous vous reconnaissez, si vous avez envie de ressentir tout ça, si vous voulez juste essayer... Rejoignez-nous **un mardi sur 2 de 17h30 à 19h30 Salle Jean Lèbre à Lagnes.**

Contact : B. DUMESTE 04 90 20 30 17

La vie associative

Comité l'ARAC

L'invitation de la municipalité à la cérémonie de commémoration de l'Armistice 1918 a revêtu un caractère particulier avec l'inauguration de la plaque commémorative du centenaire offerte par l'ARAC et les CVR du Vaucluse. Ce fût une belle cérémonie, un bel hommage rendu à toutes ces familles Lagnoises qui ont eu un grand-père ayant perdu la vie à la Première Guerre Mondiale. C'est avec beaucoup de respect que chacun, chacune, grandes personnes ou enfants présents devant le monument dédié aux 48 morts que la plaque fût apposée **"A LA MEMOIRE DES ENFANTS DE LAGNES MORTS POUR NOTRE LIBERTE"**.

Il faut remercier le Conseil municipal mais aussi les enseignants avec les enfants pour leur implication dans le déroulement de la cérémonie.

Que dire de cette Première Guerre Mondiale, un conflit avec 20 millions de morts à l'échelle planétaire, 9 millions en Europe, 1 350 000 morts en France dont 3.5 millions de blessés dont près de 2 millions sont restés mutilés à vie. Il faut lire le livre dont est tiré un film, cette année, "Rendez-vous à bientôt là-haut" pour essayer de s'imaginer l'horreur de cette guerre dont certains qualifient de "boucherie".

Ces "poilus" ont combattu dans des conditions effroyables de vie, de froid, de boue, de bombardements, de nourriture médiocre et surtout l'odeur de cadavres ; la relève tous les huit jours.

« Huit jours de tranchées, huit jours de souffrance, pourtant on a l'espérance que ce soir viendra la relève » refrain de la "Chanson de Craonne". Cette chanson, en elle-même, se suffirait à résumer la vie de ces poilus et leur révolte.

Car il y a eu révolte, mutinerie, dira le gouvernement. En 1917, après 3 années d'une guerre meurtrière et indécise, la lassitude touche l'ensemble des armées.

Un point culminant l'offensive sur le Chemin des Dames où les assauts menés contre les troupes allemandes accrochées au sommet du plateau Craonne est des plus meurtrières, une véritable boucherie : 36 000 morts en 10 jours et 100 000 sont blessés.

"Mutinerie", actes d'insoumissions, 2 400 poilus sont condamnés à mort parmi lesquels 612 seront fusillés pour l'exemple, d'autres condamnés aux travaux forcés. Ce sont ces fusillés, 6 en Vaucluse que nous voulons réhabiliter, avec la Libre Pensée, le Comité des Droits de l'Homme et l'ARAC. Cette année, pour ce centenaire, nous avons confirmé cette volonté, le 9 novembre, nous étions une quarantaine à Avignon.

Ce bref rappel pour conclure notre liberté et notre volonté d'œuvrer pour la PAIX dans le monde, en Europe, en France, à Lagnes avec cette plaque commémorative adossée au monument aux morts et merci à toutes les familles qui ont permis que ce soit une belle manifestation.



Agenda hiver-printemps 2018/2019

Vendredi 14 décembre

FÊTE DE NOËL du Comité des Fêtes, halle scolaire. Arrivée du Père Noël à 16h30.

Dimanche 13 janvier

28^{ème} RANDO DU MUR DE LA PESTE, organisée par le Groupe Cyclo - Randonnées VTT et pédestre de 7h30 à 11h00.

Jeudi 17 janvier

Spectacle "ADIEU M. HAFFMANN" proposé par les tréteaux de Lagnes à 20h30 auditorium du Thor.

Vendredi 18 janvier

Cérémonie des VŒUX DU MAIRE, à 18h30 salle la Grange.

Samedi 19 janvier

LOTO "LA VIE POUR CHRISTIE", à 20h30 salles la Grange et Jean Lèbre.

Samedi 26 janvier

LOTO du Calavon Football Club, à 20h30 salle la Grange.

Dimanche 27 janvier

PASTORALE spectacle provençal, à 14h00 salle la Grange avec le Comité des Fêtes.

Dimanche 03 février

LOTO "Pause cartable", à 14h00 salles la Grange et Jean Lèbre.

Samedi 16 février

SOIREE ST VALENTIN, avec Lagnes Danse, salle la Grange.

Dimanche 17 février

LOTO de "La Marseillaise", à 14h00 salle la Grange.

Samedi 9 mars

CARAMENTRAN, thème "Voyage autour du Monde".

Mercredi 13 mars

Concert du TRIO SKAZAT proposé par les Tréteaux de Lagnes, à 20h30 salle la Grange.

Vendredi 5 avril

Spectacle "LIVRET DE FAMILLE" proposé par les Tréteaux de Lagnes à 20h30 auditorium du Thor.

Samedi 27 avril

Soirée dansante "PASTA PARTY" organisée par Lagnes Danse, à partir de 19h30 salle la Grange.

Mercredi 8 mai

Commémoration de l'Armistice de 1945, à 11h place de la Mairie.

Vendredi 17 mai

Spectacle "FAISONS UN REVE" proposé par les Tréteaux de Lagnes à 20h30 auditorium du Thor.

Samedi 18 et dimanche 19 mai

3^{èmes} rencontres artistiques, par le Club Photo, l'Académie de Dessin et les Chemins du Patch, salle la Grange.

Samedi 25 mai

SOIREE DANSANTE organisée par Lagnes Danse, à 21h30 salle la Grange.

Et tous les dimanches, séances cinéma à 20h30 salle la Grange, avec la Strada

Retrouvez l'agenda des manifestations sur lagnes.fr

Commerces, artisanat, services

*Pour vos travaux et autres services, pensez à faire appel
aux entreprises, commerçants et artisans lagois !*

ALIMENTATION

Camion Pizza chez Jean-Charles

Le mardi et jeudi soir place de la Mairie 06 10 38 15 61

Food Truck L'Isle Ô Burgers

Le mercredi soir place de la Mairie 06 63 99 31 27

Producteur jus de raisin

Karim RIMAN 9, Clos de la Grange 06 07 96 30 07

ANIMATION

Animation son et lumière (mariages, C.E., anniversaires...)

Les Apaches, Lionel BRIFFA 1561, route de l'Isle 04 90 20 17 73

ASSURANCES

GROUPAMA

70, rue de la République 04 90 20 20 42

BARS RESTAURANTS

Café de la Fontaine 21, place de la Fontaine 04 90 20 30 33

Auberge de Lagnes 114, rue de la République 04 90 20 38 30

Le Monde à sa porte : brasserie, pizzeria, glacier

117, Centre Tertiaire 09 67 04 92 58

BEAUTE - BIEN-ETRE

G. Make Up Maquillage à domicile 06 21 63 52 32

Salon de coiffure TÊTE EN L'HAIR

19, rue de la République 06 20 45 62 26

BROCANTE ANTIQUITES/DÉCORATION

Le Mas de Curebourg 2778, D901 vers L'Isle/Sorgue 04 90 20 30 06

Mas de Flore 28, traverse du Jujubier 04 90 20 37 96

Décoration Meubles & Lampes

Laurence HUGUES 3444 route D901 06 16 52 98 71

CAVE A VINS

Domaine TOURBILLON 101 rte D24 vers Fontaine 04 90 38 01 62

CHAUFFAGE

Yvan BAUD 60 rue Jardinière 06 85 75 00 58

CLIMATISATION

Entreprise HERRERA 521, chemin du Coudignac 04 90 21 53 14

Jean-Paul AUDIBERT 688 rte D100a 06 24 94 84 39

COACHING

Coach de Vie

Véronique COPPIN 22 rue des Santolines 06 73 08 22 76

COMBUSTIBLES

SILVESTRE/MOURIC 2031, D24 vers Fontaine 04 90 20 31 82

COMMUNICATION-GRAPHISME

L'ATELIER 445 latelier445.com 06 99 21 26 28

CONSEIL D'AFFAIRES ET AUTRES CONSEILS DE GESTION

RH Paies Formations et Conseils 982 ch. De St Jean 06 37 10 67 09

DESIGN D'ESPACE

ATELIER 2D Céline DERONNE 06 78 48 32 43

ELECTRICITE - AUTOMATISME

APELEC 562, route de l'Isle 06 15 12 22 72

ÉNERGIES RENOUVELABLES

DELAHAYE Multiservice Habitat 908, chemin du Gourgas 06 65 49 58 16

EQUITATION

Haras de Lagnes 7, chemin des Fours 06 13 52 00 39

FERRONNERIE - MENUISERIE METALLIQUE - SERRURERIE

Art Metalworker Ch. de la Bastide Vieille 04 90 20 30 09

Gilles DAVID 1193, D900 vers Petit-Palais 04 90 38 59 04

SEMAF 97, Ch. De la Galère 04 90 20 23 97

Jean-François EYGRIER 1970, route de Robion 06 33 20 83 16

Atelier MCH - Métal Création Habitat 06 47 85 66 62

FORMATION - COURS PARTICULIERS - STAGES

C.V.F Cours particuliers de mathématiques

Christophe CORTASSE Les Loubières 07 84 00 12 85

Cours de dessin, guitare, percussions, chant

Peter LEDEILMEYER 478 chemin du Long Pont 04 90 20 39 98

GESTION DE PATRIMOINE

Pelican Consulting 467, route de l'Isle 04 90 72 33 52

GRAVAS ET CHAUX

Les Chaux de la Tour D901 04 90 20 31 28

INFORMATIQUE

Installation, maintenance

Franck VICARI - Chèques emploi service 06 60 02 70 57

IMMOBILIER

Soleil de Provence immobilier

56 rue de la République 04 90 21 15 37

ADC- Diagnostic Immobilier

Rudy BOREL 424 rte D100a 06 33 37 39 26

MAÇONNERIE

Alain BRUN - Pierre sèche 336 rte D100A 06 07 59 49 49

Jean-Pierre COLOMBINI 185, chemin du Cou 04 90 20 28 81

Jacques GAILLARD 1021, chemin de Jullian 04 90 20 35 33

SOULET SARL 324, route de Robion 04 90 20 39 34

Philippe TORRECILLAS 107 route D100a 04 90 20 87 77

MENUISERIE-EBENISTERIE

Robert BONETTO 801, chemin du Cou 06 84 22 16 22

ÉBÉNISTERIE POVEDA 791, chemin du Cou 06 18 82 34 31

Joël PEYTIER 423, chemin du Coudignac 04 90 20 39 66

MULTISERVICES

Arrosage-Fertilisation-Maintenance-Entretien piscines-Petits travaux

Gabriel BONNEUIL 52, rue Jardinière 06 33 11 18 60

Travaux intérieurs

Jean-François RUSSO 215, route de Robion 06 01 95 74 77

Garde Meubles-Location box

Jean-Louis VERGER 561 A chemin du Cou 06 47 50 33 15

Tous services à domicile

Franck VICARI - Chèques emploi service 06 60 02 70 57

NETTOYAGE

Clean Corporation 117 allée du centre tertiaire 09 83 59 26 04

NOTAIRES

Étude TASSY-KELCHER/NARDINI 110, lot. Les Oliviers 04 90 20 30 44

PAYSAGISTES

Jean-Luc DOUZON Les Grès 04 90 33 80 32

Les Jardins de la Bastide 842, D100A 04 90 20 22 99

PEINTURE

Jean-Pierre PEZIERE 219, chemin des Moulins 04 90 20 39 48

Kévin BUREAU 26 route de l'Isle 06 83 93 75 30

ANTHONY PEINTURE 06 60 48 86 33

Emilie DEVAUX - Peinture décorative 06 87 25 39 61

PEPINIERISTES

Vincent OUVIER 1844, D901 vers L'Isle/Sorgue 04 90 20 30 29

Pépinières Viticoles de France 2025, D901 vers L'Isle/Sorgue 04 90 20 20 00

PHOTOGRAPHE

Mylène ROUBAUD ©Lisou 465 ch sous les Ribes 06 75 23 08 71

PLOMBERIE

Jean-Paul AUDIBERT 688 route D100a 06 24 94 84 39

Yvan BAUD 60, rue Jardinière 06 85 75 00 58

SANTE**INFIRMIERS**

Gerda LEIDELMEYER	17, place de la Fontaine et de l'Eglise	06 07 04 17 18
Catherine AUDIDIER	17, place de la Fontaine et de l'Eglise	06 10 63 18 24
François LOUYER	117 allée du Centre Tertiaire	04 90 38 31 49

MEDECIN GENERALISTE

Sophie ARNTZ	17, place de la Fontaine et de l'Eglise	04 90 20 31 34
--------------	---	----------------

OSTÉOPATHES

Cabinet FLAVIEN/TEYSSSEDRE	181, rue de la République	04 90 20 27 23
Philippe PERONNET	568, chemin du Cou	06 82 28 06 66

PHARMACIE

	129, rue de la République	04 90 20 30 85
--	---------------------------	----------------

SECURITE

VOL ET FEU Luc BAGNOL	847, chemin du Riotord	04 90 20 34 37
------------------------------	------------------------	----------------

TAXI des Monts de Vaucluse

Joseph MIRTO	Stationnement rue de la République	06 23 12 44 71
--------------	------------------------------------	----------------

TERRASSEMENT

Jean-Pierre DINGLI	182, allée des Tilleuls	04 90 20 33 70
Blas NAVARRO	2735, route de Robion	04 90 21 16 81

TERRES ET EMAUX

SOLARGIL	70, D24 vers Fontaine	04 90 20 28 76
----------	-----------------------	----------------

TRAVAUX AGRICOLES

EURL GTA - David GRILLI	325 ch de la Tour de Sabran	06 65 65 32 72
Pierre PAPOT-LIBERAL	203 D 24 vers Fontaine	04 90 20 21 50

Pour toute modification ou inscription nouvelle, contacter le secrétariat de la Mairie.

Hébergements

HÔTEL

LE MAS DES GRES ***	1651, route D901	04 90 20 32 85
CROVARA Nina et Thierry		

CHAMBRES D'HÔTES

BONNAUD Paulette	324, le Clos St Joseph	04 90 20 71 54
LA COUR DES SENS	225, route D24	06 21 63 58 22
CHEVALIER Florence		

MAISON FLORENCE	2778, route D901	04 90 20 30 06
DEGRUGILLIER Florence et David		

LE CHANT DES SORGUES	83, ch. de la Coutelière	04 90 20 29 16
ECHIVARD Marie-Christine		

MAS DU GRAND JONQUIER	1198, route D900	04 90 20 90 13
FICHTEL Ina et Thomas		

SOUS L'OLIVIER	997B, route D900	06 38 86 26 94
GOUIN Julien		

LA PASTORALE	1345, route D24	04 90 20 25 18
MARCONNET Eliane et Gérard		

LA CAPUCINE	331, ch. de la Capucine	06 75 55 69 52
NUNEZ MARTIN Jean-Paul		

CHEZ CECILE	492, route de l'Isle	04 90 20 27 66
TRAMIER Cécile		

GÎTES ET MEUBLES DE TOURISME

THE PANORAMIC HOUSE	86, rue des Remparts	06 17 25 65 84
ASSEMAT Christophe		

LE MAS CAMPHOUX	723, ch. des Ballardes	04 79 00 37 33
AUBRY MARAIS Florence		

LE CLOS DES BAINS	365, ch. des Ballardes	04 90 21 18 53
BAGNOL Laurent		

LES GÎTES DU ROCHER DU PIEÏ	558, ch des Esclargades	06 85 33 83 47
BARBIER Christian		

BON Nadine	893, ch. des Moulins	04 90 20 23 12
-------------------	----------------------	----------------

BRIFFA Manuela	1561 route de l'Isle	06 16 30 11 98
-----------------------	----------------------	----------------

GÎTE LE LAURIER	145, rue du Portail Rouge	06 84 62 26 52
BRUEMMER Amanda		

GÎTE DU MAS DES ETANGS	3448, route D901	06 16 07 18 32
CASTELLO Raymond MIE Catherine		

LA BASTIDE DU SOLEIL	183, ch. de la Capucine	04 90 20 29 85
CAUDEN Nicole		

LA COUR DES SENS	255, route D24	04 90 24 50 45
CHEVALIER Florence et Jacques		

GÎTES DES LOUBIÈRES	279, ch. des Loubières	04 90 20 30 49
CORTASSE Monique et Guy		

CUREL Joël	75, ch. Du Gourgas	04 90 20 30 43
-------------------	--------------------	----------------

LA MAISON ROSE	10 Pl. du Bataillet	06 81 59 15 12
DELANNOY Vanina		

DUPIN Philippe	229, route de l'Isle	06 64 98 93 18
MAS SOUS LES RIBES	193, ch. sous les Ribes	04 90 20 25 63
DUPLAN Frédéric		

DURAND Jean	581, route du Stade	04 91 71 96 36
FOURCROY Roger	350, route de Robion	06 84 85 28 13
JACQUIER Sabine	181, rue de la République	06 25 83
24 53		

LA LIBELLULE VERTE	160, ch. Des Fours	04 90 20 36 22
GACHON Patrick		

LE SUD	1061D, route D24	06 07 83 31 34
GAUTHIER Simone		

L'HACIENDA	515, ch. des Ballardes	04 90 38 24 64
GUILLAUME Isabelle		

LE DOMAINE DE SAMANGO	3446, route D901	06 07 08 17 67
HENTSCH Sabine		

Longbottom David	431, ch. du Coudignac	
dalongbottom@btinternet.com		
LA CONTREE DES SORGUES	1257, route D99	06 21 56 44 80
MARTIN Valérie		

MASARAH	504, ch. sous les Beaumes	04 90 38 54 88
MEEUS-REINQUIN Josie		

MICHIE Patricia	12, pl. du Bataillet	06 72 45 36 03
------------------------	----------------------	----------------

OWENS Marianne	5, Clos de la Grange	06 84 93 22 68
-----------------------	----------------------	----------------

PAPOT-LIBERAL Pierre	203, route D24	04 90 20 21 50
-----------------------------	----------------	----------------

MAS DES CHARDONS	562, route de l'Isle	06 13 65 68 31
PEREZ Lucien		

PHAREL André	209, rue de la République	04 90 20 38 65
LES OLIVIERS	531, route du Stade	04 90 20 21 02
REYNAUD Nathalie		

REYNAUD Robert	645, route du Stade	04 90 20 37 61
-----------------------	---------------------	----------------

LES 2 ANGES	1895, route D24	06 26 61 07 82
ROCCHI romain		

SMITH Isabelle	495, ch. sous les Beaumes	04 90 20 20 17
-----------------------	---------------------------	----------------

LE MAS DU JULIAN	1040, ch. de St Jean	04 90 38 33 57
TESTANIERE Paul		

TOINON Jacqueline	523, ch. Des Ballardes	06 11 02 59 81
ENTRE LES DEUX CERISIERS	951, ch. Du Long Pont	04 90 38 39 46
VAN DE VELDE Christiane		

WHALEY Pénélope	79, rue Serpentine	44(0) 78 87 77 69 89
------------------------	--------------------	----------------------

CAMPINGS

LA COUTELIERE****	2765, route D24	04 90 20 33 97
DESERABLE André		

AIRE NATURELLE LA FOLIE	1500, rte de Robion	04 90 20 20 02
FLORENT Dominique		

Merci de bien vouloir contacter la Mairie pour toute inscription, radiation ou modification de cette liste.



MAIRIE DE LAGNES

Tél. 04 90 20 30 19 - Fax : 04 90 20 26 24

E-mail : commune-de-lagnes@wanadoo.fr - Site : www.lagnes.fr